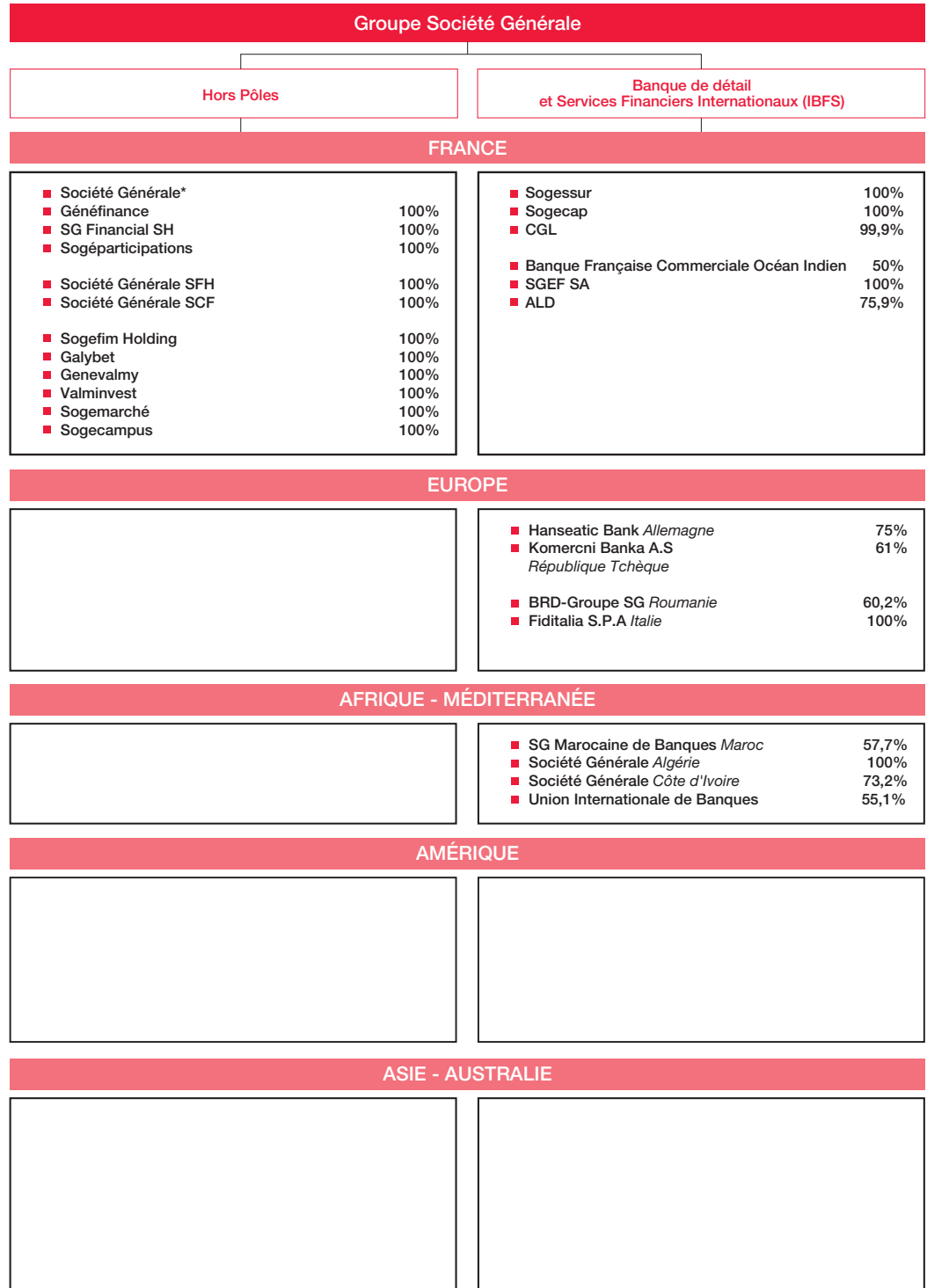


2

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE

2.1	PRÉSENTATION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	28	2.6	ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ	59
2.2	ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE	30	2.6.1	Principales évolutions du périmètre de consolidation	60
2.3	ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES MÉTIERS	32	2.6.2	Variations sur les postes significatifs du bilan consolidé	60
2.3.1	Résultats par métier	32	2.7	POLITIQUE FINANCIÈRE	61
2.3.2	Banque de détail en France	33	2.7.1	Capitaux propres du Groupe	61
2.3.3	Banque de détail et Services Financiers Internationaux	34	2.7.2	Ratios de solvabilité	61
2.3.4	Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	37	2.7.3	Situation d'endettement du groupe	62
2.3.5	Hors Pôles	40	2.7.4	Notations long terme, court terme, notes de contrepartie et évolutions au cours de l'exercice	63
2.3.6	Définitions et précisions méthodologiques, indicateurs alternatifs de performance	41	2.8	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET CESSIONS EFFECTUÉS	64
2.4	RAPPORT D'ACTIVITÉ EXTRA-FINANCIÈRE	46	2.9	ACQUISITIONS EN COURS ET CONTRATS IMPORTANTS	65
2.4.1	Les moteurs de la transformation positive	48	2.9.1	Financement des principaux investissements en cours	65
2.4.2	Être un employeur responsable	51	2.9.2	Acquisitions et cessions en cours	65
2.4.3	Ancrer une culture de la responsabilité	51	2.10	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS	65
2.4.4	Conduire les activités de manière responsable	52	2.11	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	66
2.5	NOUVEAUX PRODUITS OU SERVICES IMPORTANTS LANCÉS	54	2.12	DÉCLARATION RELATIVE AUX ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE	66
2.5.1	Lancement de l'accélérateur de start-up Payment & Transaction Banking de Société Générale	54	2.13	INFORMATIONS RELATIVES AUX IMPLANTATIONS ET ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022	67
2.5.2	Société Générale Private Banking poursuit son engagement responsable en proposant un nouveau fonds d'investissement à impact positif dédié au climat	54			
2.5.3	Société Générale : conseil financier et MLA pour Provence grand large, le tout premier financement de projet d'éoliennes offshore flottantes	55			
2.5.4	Société Générale Factoring lance une gamme de produits aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises	55			
2.5.5	Société Générale Securities Services élargit son offre de services titres aux fonds investissant sur les actifs numériques	56			
2.5.6	Société Générale propose désormais « Boost », sa plateforme de services extra-bancaires, à tous ses clients âgés de 16 à 24 ans	56			
2.5.7	Société Générale lance avec Reezocar une plateforme pour trouver, financer et assurer son véhicule	57			
2.5.8	Société Générale Factoring complète sa gamme de produits aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pour les entreprises et association	58			

2.1 PRÉSENTATION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS



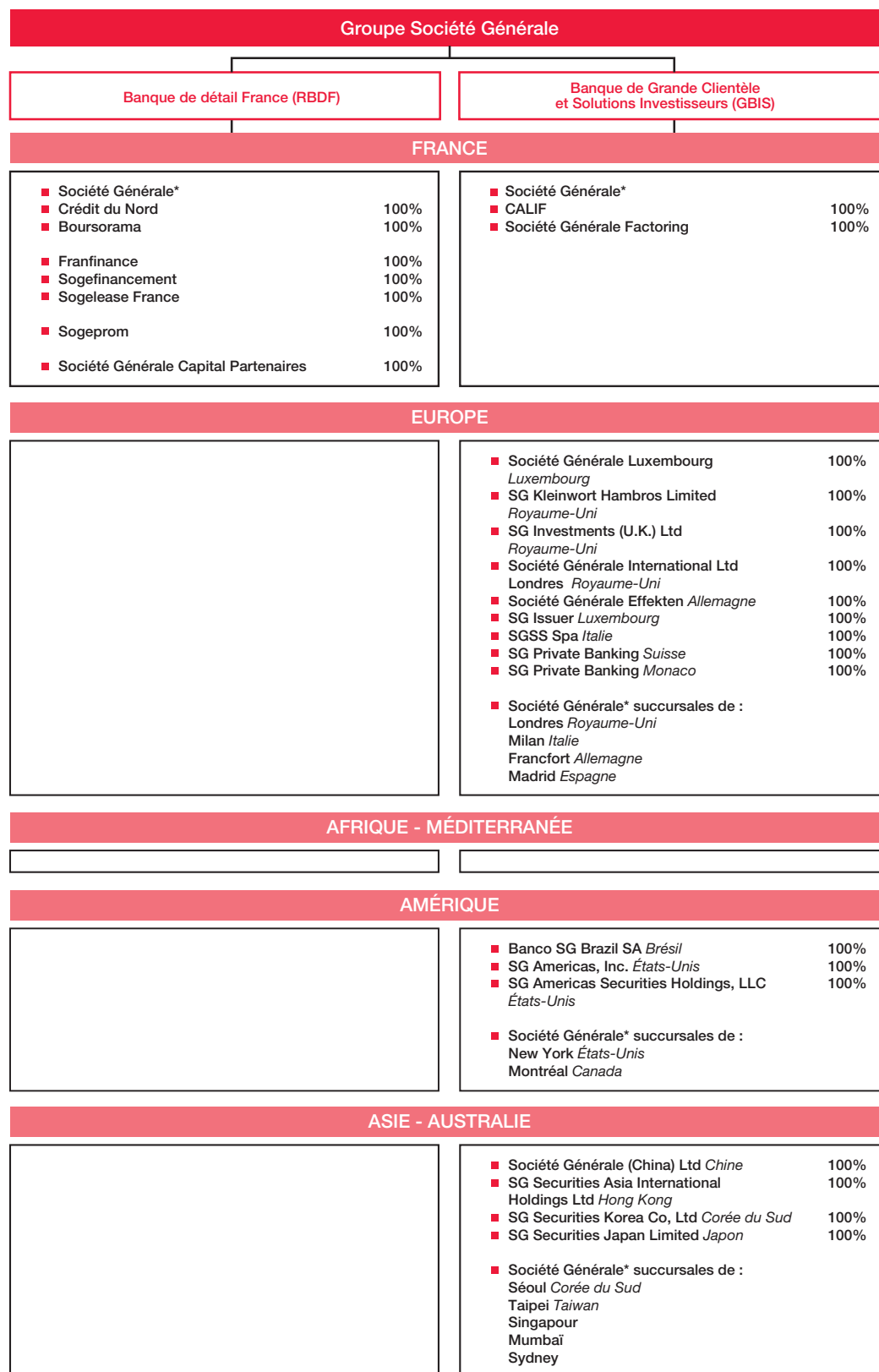
* Société mère.

Remarques :

- les taux indiqués sont les taux d'intérêt du Groupe dans la filiale détenue ;

- les groupes ont été positionnés dans la zone géographique où ils exercent principalement leur activité.

DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



2.2 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE

Définitions et précisions méthodologiques en p.41 et suivantes.

Les informations suivies d'un astérisque (*) sont communiquées à périmètre et taux de change constants.

Le passage des données publiées aux données sous-jacentes est présenté p.42.

ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En M EUR)	2022	2021	Variation	
Produit net bancaire	28 059	25 798	8,8%	9,7%*
<i>Produit net bancaire sous-jacent</i>	28 059	25 681	+9,3%	+10,2%*
Frais de gestion	(18 630)	(17 590)	5,9%	7,5%*
<i>Frais de gestion sous-jacents</i>	(17 991)	(17 211)	+4,5%	+6,1%*
Résultat brut d'exploitation	9 429	8 208	14,9%	14,4%*
<i>Résultat brut d'exploitation sous-jacent</i>	10 068	8 470	18,9%	18,4%*
Coût net du risque	(1 647)	(700)	x 2,4	93,0%*
Résultat d'exploitation	7 782	7 508	3,6%	5,3%*
<i>Résultat d'exploitation sous-jacent</i>	8 421	7 770	8,4%	10,1%*
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	15	6	x 2,5	x 2,5*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(3 290)	635	n/s	n/s
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	(114)	100,0%	-100,0%*
Impôts sur les bénéfices	(1 560)	(1 697)	-8,1%	-5,8%*
Résultat net	2 947	6 338	-53,5%	-53,2%*
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	929	697	33,3%	32,3%*
Résultat net part du Groupe	2 018	5 641	-64,2%	-64,0%*
<i>Résultat net part du Groupe sous-jacent</i>	5 616	5 264	+6,7%	+7,9%*
Coefficient d'exploitation	66,4%	68,2%		
Fonds propres moyens ⁽¹⁾	55 164	52 634		
ROTE	2,9%	11,7%		
<i>ROTE sous-jacent</i>	9,6%	10,2%		

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés au titre de 2020 (cf. Note 1.7 des Etats financiers consolidés).

Produit net bancaire

Le produit net bancaire sous-jacent est en forte croissance en 2022 à +9,3% (+10,2%*) /2021, porté par une performance record des activités de Financement et Conseil, des Activités de marché et d'ALD, une forte croissance en Banque Privée et Banque de détail à l'International, et une performance solide de la Banque de détail en France.

Les activités de la Banque de détail en France sont en hausse de +4,1% /2021, portées notamment par une croissance dynamique des commissions et une performance très solide de la banque privée.

Les revenus de la Banque de détail et Services Financiers Internationaux progressent de +12,4% (+17,9%*) /2021 portés par une performance record d'ALD et une forte croissance de la Banque de détail à l'International dont les revenus progressent de +11,5%* /2021. Le produit net bancaire des Services Financiers est quant à lui en forte hausse à +35,8%* /2021 et celui de l'Assurance augmente de +6,5%* /2021.

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs présente une activité en croissance de +14,3% (+12,9%*) /2021. Les Activités de Marché et Services aux Investisseurs sont en hausse de +18,7% (14,1%*) /2021 et les activités de Financement et Conseil progressent de +15,2% (+10,7%*) /2021.

Frais de gestion

En 2022, les frais de gestion ressortent à 18 630 millions d'euros en publié et 17 991 millions d'euros en sous-jacent (retraité des charges de transformation), en hausse de +4,5% par rapport à 2021 (en vision sous-jacente).

Cette hausse s'explique principalement par la contribution de 864 millions d'euros au Fonds de Résolution Unique en augmentation de 278 millions d'euros, l'effet change notamment en dollars et la hausse de la rémunération variable liée à la croissance des revenus.

Le résultat brut d'exploitation sous-jacent s'accroît de +18,9% à 10 068 millions d'euros en 2022 et le coefficient d'exploitation sous-jacent (hors contribution au Fonds de Résolution Unique) s'améliore de 3,4 points (61,0% vs. 64,4% en 2021).

Hors contribution au Fonds de Résolution Unique, le coefficient d'exploitation sous-jacent est attendu entre 66% et 68% en 2023 sur la base notamment de revenus normalisés dans les Activités de marché.

Coût du risque

Sur l'année 2022, le coût du risque s'élève à 28 points de base, en dessous de la cible communiquée de 30 à 35 points de base.

L'exposition offshore à la Russie a été réduite à 1,8 milliard d'euros d'EAD (*Exposure At Default*) au 31 décembre 2022, soit une baisse d'environ -45% depuis le 31 décembre 2021. L'exposition à risque sur ce portefeuille est estimée à moins de 0,6 milliard d'euros (par rapport à moins d'1 milliard d'euros au trimestre précédent). Les provisions totales sont de 427 millions d'euros à fin décembre 2022. Par ailleurs, le Groupe présente à fin décembre 2022 une exposition résiduelle très limitée sur Rosbank de moins de 0,1 milliard d'euros correspondant principalement à des garanties et des lettres de crédit.

Le Groupe dispose à fin décembre d'un stock de provision sur encours sains de 3 769 millions d'euros, en hausse de 414 millions d'euros sur 2022.

Le taux brut d'encours douteux s'élève à 2,8%⁽¹⁾ au 31 décembre 2022, en baisse de 10 points de base par rapport au 31 décembre 2021. Le taux de couverture brut des encours douteux du Groupe est de 48%⁽²⁾ au 31 décembre 2022.

Sur l'année 2023, le coût du risque est attendu dans une fourchette comprise entre 30 et 35 points de base.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation comptable est de 7 782 millions d'euros en 2022 contre 7 508 millions d'euros en 2021 et le résultat d'exploitation sous-jacent ressort à 8 421 millions d'euros (contre 7 770 millions d'euros en 2021).

Gains ou pertes nets sur autres actifs

Le poste « Gains et pertes nets sur autres actifs » s'élève à -3 290 millions d'euros en 2022, principalement du fait de la perte comptable de -3,3 milliards d'euros liée à la cession de Rosbank et des activités d'assurance en Russie enregistrée au premier semestre 2022.

Résultat net

(En M EUR)	2022	2021
Résultat net part du Groupe comptable	2 018	5 641
Résultat net part du Groupe sous-jacent	5 616	5 264

(En %)	2022	2021
ROTE (données brutes)	2,9%	11,7%
ROTE sous-jacent	9,6%	10,2%

(1) Ratio de NPL calculé selon la méthodologie de l'EBA publié le 16 juillet 2019.

(2) Ratio des provisions en étape 3 sur la valeur comptable brute des créances douteuses avant compensation des garanties et collatéraux.

2.3 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES MÉTIERS

2.3.1 RÉSULTATS PAR MÉTIER

(En M EUR)	Banque de détail en France		Banque de détail et Services Financiers Internationaux		Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs		Hors Pôles		Groupe	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Produit net bancaire	8 839	8 489	9 122	8 117	10 082	8 818	16	374	28 059	25 798
Frais de gestion	(6 473)	(6 248)	(4 334)	(4 203)	(6 634)	(6 250)	(1 189)	(889)	(18 630)	(17 590)
Résultat brut d'exploitation	2 366	2 241	4 788	3 914	3 448	2 568	(1 173)	(515)	9 429	8 208
Coût net du risque	(483)	(125)	(705)	(504)	(421)	(65)	(38)	(6)	(1 647)	(700)
Résultat d'exploitation	1 883	2 116	4 083	3 410	3 027	2 503	(1 211)	(521)	7 782	7 508
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	8	1	1	0	6	4	0	1	15	6
Gains ou pertes nets sur autres actifs	57	23	11	18	6	(9)	(3 364)	603	(3 290)	635
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	-	0	0	0	(114)	0	(114)
Impôts sur les bénéfices	(504)	(592)	(996)	(840)	(576)	(452)	516	187	(1 560)	(1 697)
Résultat net	1 444	1 548	3 099	2 588	2 463	2 046	(4 059)	156	2 947	6 338
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>723</i>	<i>506</i>	<i>36</i>	<i>28</i>	<i>171</i>	<i>165</i>	<i>929</i>	<i>697</i>
Résultat net part du Groupe	1 445	1 550	2 376	2 082	2 427	2 018	(4 230)	(9)	2 018	5 641
Coefficient d'exploitation	73,2%	73,6%	47,5%	51,8%	65,8%	70,9%			66,4%	68,2%
Fonds propres moyens⁽¹⁾	12 417	12 009	10 619	10 246	14 916	14 055	17 163	16 323	55 114	52 634
RONE (métiers)/ROTE (Groupe)	11,6%	12,9%	22,4%	20,3%	16,3%	14,4%			2,9%	11,7%

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés au titre de 2020 (cf. Note 1.7 des états financiers consolidés).

2.3.2 BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE

(En M EUR)	2022	2021	Variation
Produit net bancaire	8 839	8 489	+4,1%
Produit net bancaire hors PEL/CEL	8 647	8 450	+2,3%
Frais de gestion	(6 473)	(6 248)	+3,6%
Résultat brut d'exploitation	2 366	2 241	+5,6%
Coût net du risque	(483)	(125)	x 3,9
Résultat d'exploitation	1 883	2 116	-11,0%
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	8	1	x 8,0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	57	23	x 2,5
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s
Impôts sur les bénéfices	(504)	(592)	-14,9%
Résultat net	1 444	1 548	-6,7%
dont participations ne donnant pas le contrôle	(1)	(2)	+50,0%
Résultat net part du Groupe	1 445	1 550	-6,8%
Coefficient d'exploitation	73,2%	73,6%	
Fonds propres moyens	12 417	12 009	
RONE	11,6%	12,9%	

Activité et produit net bancaire

Sur 2022, les revenus ressortent à 8 839 millions d'euros, en hausse de +4,1% par rapport à 2021 incluant PEL/CEL. La marge nette d'intérêt et autres incluant PEL/CEL est en progression de +2,9% par rapport à 2021. Les commissions sont en progression de +5,6% par rapport à 2021 bénéficiant de la progression soutenue des commissions de service et financières.

S'agissant des perspectives, l'année 2023 constituera une année de transition avec des revenus en baisse du fait notamment des impacts négatifs liés à la fin du bénéfice du TLTRO, pour environ 0,3 milliard d'euros par rapport à 2022, ainsi qu'aux spécificités du fonctionnement du marché français avec, en particulier, une production de crédit toujours contrainte par le taux d'usure, dans la continuité de 2022, et la poursuite de la hausse des taux de l'épargne réglementée dont l'impact sur le produit net bancaire est d'environ 50 millions d'euros pour chaque hausse de 25 points de base. En outre, les couvertures de la marge nette d'intérêt qui arriveront progressivement à maturité à partir de 2024 priveront en 2023 le groupe du bénéfice de la hausse des taux d'intérêt dans le remplacement des dépôts.

LES RÉSEAUX SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET CRÉDIT DU NORD

Les actifs sous gestion de l'assurance-vie s'établissent à 109 milliards d'euros à fin décembre 2022, inchangés sur un an (dont 32% en unités de compte).

Conformément au calendrier, le groupe Société Générale a réalisé le 1^{er} janvier 2023 la fusion juridique de ses deux réseaux de banque de détail en France, Société Générale et Groupe Crédit du Nord. SG est désormais la nouvelle banque de détail en France du Groupe. La banque SG a pour ambition de constituer un partenaire bancaire de premier plan sur le marché français au service de 10 millions de clients et d'être dans le Top 3 de la satisfaction client.

BOURSORAMA

Avec plus de 1,4 million de nouveaux clients sur 2022 (x2 par rapport à 2021), dont près de 396 000 au T4-22, la banque signe un nouveau record de conquête. Boursorama consolide sa position de numéro 1 de la banque en ligne, avec près de 4,7 millions de clients en décembre 2022 et plus de 5,5 millions en cible à fin 2023. Parallèlement, le coût d'acquisition par client est en baisse de ~20% par rapport à 2021.

BANQUE PRIVÉE

Les activités de Banque Privée, rattachées aux Réseaux France depuis début 2022, recouvrent les activités en France et à l'international. Les actifs sous gestion s'établissent à 147 milliards d'euros à fin décembre 2022. Le rythme de collecte de actifs progresse de +4% en 2022 par rapport à fin 2021. Le produit net bancaire s'établit à 296 millions d'euros sur le trimestre, +7,6% /T4-21 et à 1 278 millions d'euros sur l'année, +15,9% /2021.

Frais de gestion

Sur l'année, les frais de gestion ressortent à 6 473 millions d'euros (+3,6% par rapport à 2021). Le coefficient d'exploitation s'établit à 73,2% en recul de 0,4 point par rapport à 2021.

Coût du risque

Sur l'année 2022, le coût du risque s'établit à 483 millions d'euros soit 20 points de base, en hausse par rapport à 2021 (125 millions d'euros soit 5 pb), réparti entre 101 millions d'euros de reprise de provisionnement Étape 1/Étape 2 et 382 millions d'euros de provisionnement Étape 3 (encours non performants).

Résultat net part du Groupe

Sur l'année, le résultat net part du Groupe s'établit à 1 445 millions d'euros, en recul de -6,8% par rapport à 2021. La rentabilité normative sous-jacente ressort à 11,6% sur 2022 (13,4% en excluant Boursorama).

2.3.3 BANQUE DE DÉTAIL ET SERVICES FINANCIERS INTERNATIONAUX

(En M EUR)	2022	2021	Variation	
Produit net bancaire	9 122	8 117	12,4%	17,9%*
Frais de gestion	(4 334)	(4 203)	3,1%	10,0%*
Résultat brut d'exploitation	4 788	3 914	22,3%	26,0%*
Coût net du risque	(705)	(504)	39,9%	7,6%*
Résultat d'exploitation	4 083	3 410	19,7%	29,9%*
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	1	0	n/s	n/s
Gains ou pertes nets sur autres actifs	11	18	-38,9%	-36,8%*
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s
Impôts sur les bénéfices	(996)	(840)	18,6%	26,7%*
Résultat net	3 099	2 588	19,7%	29,1%*
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	723	506	42,9%	42,2%*
Résultat net part du Groupe	2 376	2 082	14,1%	25,6%*
Coefficient d'exploitation	47,5%	51,8%		
Fonds propres moyens	10 619	10 246		
RONE	22,4%	20,3%		

En 2022, les revenus s'élevèrent à 9 122 millions d'euros, en hausse de +17,9%* (+12,4%) par rapport à 2021.

Les frais de gestion sont de 4 334 millions d'euros en hausse de +10,0%* (+3,1%) par rapport à 2021. Le coefficient d'exploitation s'établit à 47,5% en 2022.

Le coût du risque est de 52 points de base en 2022 (soit 705 millions d'euros) ; il était de 38 points de base en 2021.

Le résultat net part du groupe s'élève à 2 376 millions d'euros en 2022 (+25,6%*, +14,1% par rapport à 2021) et la rentabilité sous-jacente ressort à un niveau élevé de 22,4% en 2022, par rapport à 20,3% en 2021.

Banque de détail à l'International

(En M EUR)

	2022	2021	Variation	
Produit net bancaire	5 153	5 000	3,1%	11,5%*
Frais de gestion	(2 794)	(2 914)	-4,1%	5,9%*
Résultat brut d'exploitation	2 359	2 086	13,1%	18,8%*
Coût net du risque	(637)	(429)	48,5%	11,7%*
Résultat d'exploitation	1 722	1 657	3,9%	21,7%*
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	1	0	n/s	n/s
Gains ou pertes nets sur autres actifs	11	18	-38,9%	-36,9%*
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s
Impôts sur les bénéfices	(441)	(405)	8,9%	23,5%*
Résultat net	1 293	1 270	1,8%	20,0%*
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	453	334	35,6%	34,7%*
Résultat net part du Groupe	840	936	-10,3%	13,2%*
Coefficient d'exploitation	54,2%	58,3%		
Fonds propres moyens	5 562	5 750		

Dans la Banque de détail à l'International, les encours de crédits affichent une bonne dynamique à 88,2 milliards d'euros, en hausse de +5,6%* sur l'année 2022. Les encours de dépôts s'établissent à 78,5 milliards d'euros, en légère progression de +1,4%* par rapport à 2021.

Sur le périmètre Europe, les encours de crédits sont en hausse de +4,9%* par rapport à 2021 à 63,8 milliards d'euros, tirés par une bonne dynamique sur le segment entreprise en République tchèque (+11,0%* par rapport à 2021). Les encours des dépôts sont stables* à 51,6 milliards d'euros. La bonne dynamique en Roumanie (+8,3%* par rapport à 2021) compense le ralentissement en République tchèque, du fait notamment d'un transfert d'une partie des dépôts en faveur de l'épargne financière.

En Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer sur l'année, les encours de crédits et de dépôts affichent une solide dynamique, en hausse respectivement de +7,5%* et +5,6%* par rapport à 2021.

Le produit net bancaire sur l'année s'élève à 5 153 millions d'euros, en hausse de +11,5%* par rapport à 2021.

Les revenus en Europe augmentent de +13,5%* par rapport à 2021, tirés par une forte croissance des marges d'intérêts (+15,7%*), notamment en République tchèque (+33,6%*) et en Roumanie (17,5%*). Ces géographies bénéficient d'une progression des volumes et d'un environnement de taux élevés.

L'ensemble des régions en Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer affichent une progression des revenus de +8,7%* par rapport à 2021, portée par la marge d'intérêts (+5,0%*) et les commissions (+11,2%*).

La hausse des coûts reste contenue sur l'année à +5,9%* par rapport à 2021, malgré le contexte inflationniste.

Assurances

(En M EUR)	2022	2021	Variation	
Produit net bancaire	1 012	963	5,1%	6,5%*
Frais de gestion	(391)	(373)	4,8%	7,2%*
Résultat brut d'exploitation	621	590	5,3%	6,1%*
Coût net du risque	0	0	n/s	n/s
Résultat d'exploitation	621	590	5,3%	6,1%*
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	0	0	n/s	n/s
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	(1)	100,0%	100,0%*
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s
Impôts sur les bénéfices	(161)	(165)	-2,4%	-1,7%*
Résultat net	460	424	8,5%	9,1%*
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	3	3	0,0%	-15,3%*
Résultat net part du Groupe	457	421	8,6%	9,3%*
Coefficient d'exploitation	38,6%	38,7%		
Fonds propres moyens	2 118	2 032		

Dans l'activité Assurance, les encours d'épargne à 131,6 milliards d'euros sont résiliants sur 2022, malgré des conditions de marché défavorables. Ils bénéficient d'une part d'unités de compte toujours élevée à 36%. La collecte brute de l'activité d'assurance vie-épargne s'établit à 12 754 millions d'euros cette année dont 42% en unité de compte en 2022. L'activité Protection affiche une croissance de +5,8%* par rapport à 2021 avec une bonne dynamique pour les primes dommages en progression de +8,0%* et dans une moindre mesure une augmentation des primes prévoyances de +4,1%*.

L'activité Assurance extériorise une croissance du produit net bancaire de +6,5%* à 1 012 millions d'euros par rapport à 2021 grâce à la progression des activités d'épargne et de protection.

Dans l'activité Assurance, les frais de gestion augmentent de +7,2%* par rapport à 2021 avec un coefficient d'exploitation de 38,6%.

Services Financiers

(En M EUR)	2022	2021	Variation	
Produit net bancaire	2 957	2 154	37,3%	35,8%*
Frais de gestion	(1 149)	(916)	25,4%	22,1%*
Résultat brut d'exploitation	1 808	1 238	46,0%	46,1%*
Coût net du risque	(68)	(75)	-9,3%	-13,1%*
Résultat d'exploitation	1 740	1 163	49,6%	49,9%*
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	0	0	n/s	n/s
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	1	-100,0%	-100,0%*
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s
Impôts sur les bénéfices	(394)	(270)	45,9%	46,1%*
Résultat net	1 346	894	50,6%	51,0%*
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	267	169	58,0%	58,5%*
Résultat net part du Groupe	1 079	725	48,8%	49,3%*
Coefficient d'exploitation	38,9%	42,5%		
Fonds propres moyens	2 909	2 444		

Les Services Financiers affichent également une très bonne dynamique. Le métier de location longue durée et de gestion de flottes de véhicules affiche une croissance de +3,1% par rapport à fin 2021 et le nombre de contrats s'établit à 1,8 million, excluant les contrats liés à la Russie, à la Biélorussie et aux remédiations en accord avec les autorités antitrust (Portugal, Irlande et Norvège, à l'exception de NF Fleet Norvège). Les encours des activités de financement de biens d'équipement professionnels sont en légère hausse de +2,2% par rapport à fin décembre 2021, à 15 milliards d'euros (hors affecturation). Sur l'année, le produit net bancaire d'ALD est en hausse de +43%* par

rapport à 2021 porté par une dynamique commerciale positive et les résultats des ventes de véhicules d'occasion (2 846 euros en moyenne par unité en 2022).

En 2022, le produit net bancaire des Services Financiers ressort à 2 957 millions d'euros, en hausse de +35,8%* par rapport à 2021.

Dans les Services Financiers, les frais de gestion progressent de +22,1%* par rapport à 2021. Cette augmentation résulte notamment de la comptabilisation des charges liées à la préparation de l'acquisition de Leaseplan.

2.3.4 BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

(En M EUR)	2022	2021	Variation	
Produit net bancaire	10 082	8 818	14,3%	12,9%*
Frais de gestion	(6 634)	(6 250)	6,1%	6,2%*
Résultat brut d'exploitation	3 448	2 568	34,3%	28,8%*
Coût net du risque	(421)	(65)	x 6,5	x 6,1*
Résultat d'exploitation	3 027	2 503	20,9%	16,0%*
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	6	4	50,0%	50,0%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	6	(9)	n/s	n/s
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s
Impôts sur les bénéfices	(576)	(452)	27,4%	20,9%*
Résultat net	2 463	2 046	20,4%	15,8%*
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	36	28	28,6%	25,2%*
Résultat net part du Groupe	2 427	2 018	20,3%	15,6%*
Coefficient d'exploitation	65,8%	70,9%		
Fonds propres moyens	14 916	14 055		
RONE	16,3%	14,4%		

Sur l'année, la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs affiche des revenus record⁽¹⁾ en hausse de +14,3% par rapport à 2021, à 10 082 millions d'euros, portés par une très bonne dynamique sur tous les métiers. Cette bonne performance financière résulte d'une très bonne exécution créatrice de valeur durable du plan stratégique présenté en mai 2021.

Sur l'année, les frais de gestion ressortent à 6 634 millions d'euros, en hausse de +6,1% par rapport à 2021. Cette hausse s'explique principalement par un effet change négatif lié à la hausse du dollar et par l'augmentation des charges d'IFRIC 21. Hors contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU), ils sont en progression de +2,8% par rapport à 2021. En cohérence avec le fort effet de ciseaux positif, le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU est en forte amélioration à 59,6% (contre 66,3% en 2021).

Sur l'année, le coût du risque s'inscrit à 23 points de base, soit 421 millions d'euros.

Sur l'année, le résultat net part du Groupe ressort à 2 427 millions d'euros, en forte hausse de +20,3%.

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs affiche une forte rentabilité normative sous-jacente à 16,3% sur l'année (19,5% retraité de l'impact de la contribution au Fonds de Résolution Unique).

(1) À modèle économique comparable dans le régime réglementaire d'après grande crise financière mondiale (GFC).

Activités de Marché et Services aux Investisseurs

(En M EUR)	2022	2021	Variation	
Produit net bancaire	6 708	5 650	18,7%	14,1%*
Frais de gestion	(4 705)	(4 301)	9,4%	5,9%*
Résultat brut d'exploitation	2 003	1 349	48,5%	39,4%*
Coût net du risque	5	(2)	n/s	n/s*
Résultat d'exploitation	2 008	1 347	49,1%	39,9%*
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	6	4	50,0%	50,0%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	(8)	n/s	n/s*
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s*
Impôts sur les bénéfices	(458)	(284)	61,3%	50,5%*
Résultat net	1 559	1 059	47,2%	38,4%*
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	35	27	29,6%	26,1%*
Résultat net part du Groupe	1 524	1 032	47,7%	38,7%*
Coefficient d'exploitation	70,1%	76,1%		
Fonds propres moyens	7 990	7 993		

Dans les Activités de Marché et Services aux Investisseurs, le produit net bancaire s'établit à 6 708 millions d'euros sur 2022, +18,7% par rapport à 2021.

Les Activités de Marché ont enregistré une année record⁽¹⁾ à 5 859 millions d'euros, en hausse de +17,1% par rapport à 2021, bénéficiant d'une activité commerciale dynamique dans un environnement toujours volatil, en particulier sur les taux.

Les activités Actions enregistrent leur meilleure année⁽¹⁾ à 3 294 millions d'euros en 2022, en hausse de +4,7% par rapport à 2021. Sur le trimestre, les revenus sont en baisse de -11,5% en comparaison d'un quatrième trimestre 2021 très élevé.

Dans un contexte de forte volatilité sur les taux, les activités Taux, Crédit et Change affichent une année record⁽¹⁾ avec des revenus de 2 565 millions d'euros, en progression de +38,2% par rapport à 2021.

Les revenus du Métier Titres affichent une progression de +31,2% sur l'année, à 849 millions d'euros, incluant en 2022 un total de 168 millions d'euros liés à une réévaluation de notre participation dans Euroclear.

Les actifs en conservation et les actifs administrés du Métier Titres s'élèvent respectivement à 4 257 milliards d'euros et 580 milliards d'euros.

(1) À modèle économique comparable dans le régime réglementaire d'après grande crise financière mondiale (GFC).

Financement et Conseil

(En M EUR)

	2022	2021	Variation	
Produit net bancaire	3 374	2 929	15,2%	10,7%*
Frais de gestion	(1 929)	(1 765)	9,3%	6,9%*
Résultat brut d'exploitation	1 445	1 164	24,1%	16,4%*
Coût net du risque	(426)	(63)	x 6,8	x 6,4*
Résultat d'exploitation	1 019	1 101	-7,4%	-13,3%*
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	0	0	n/s	n/s*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	(1)	n/s	n/s*
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s*
Impôts sur les bénéfices	(118)	(155)	-23,9%	-31,4%*
Résultat net	904	945	-4,3%	-9,8%*
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	1	1	0,0%	0,0%
Résultat net part du Groupe	903	944	-4,3%	-9,8%*
Coefficient d'exploitation	57,2%	60,3%		
Fonds propres moyens	6 917	5 971		

Les Activités de Financement et Conseil affichent également une excellente performance avec des revenus annuels record à 3 374 millions d'euros, en hausse de +15,2% par rapport à 2021.

Le métier Global Banking & Advisory, en progression de +9,3% sur l'année 2022, a continué à profiter des bonnes dynamiques du marché dans les activités de financement d'actifs et celles liées aux Ressources Naturelles. La plateforme *Asset-Backed Products* affiche également une bonne performance sur l'année. A contrario, les activités de banque

d'investissement ont été impactées négativement par les conditions de marché et la baisse des volumes.

Le métier Global Transaction et Payment Services a enregistré une performance historique avec une croissance des revenus de +44,7% sur l'année 2022, grâce à une très bonne performance dans toutes les activités, qui bénéficient à la fois de la hausse des taux et d'une excellente performance commerciale.

2.3.5 HORS PÔLES

(En M EUR)	2022	2021	Variation
Produit net bancaire	16	374	-95,7%
<i>Produit net bancaire sous-jacent</i>	16	257	-93,8%
Frais de gestion	(1 189)	(889)	33,7%
<i>Frais de gestion sous-jacents</i>	(550)	(510)	+7,8%
Résultat brut d'exploitation	(1 173)	(515)	n/s
<i>Résultat brut d'exploitation sous-jacent</i>	<i>(534)</i>	<i>(253)</i>	<i>n/s</i>
Coût net du risque	(38)	(6)	x 6,3
Résultat d'exploitation	(1 211)	(521)	n/s
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	0	1	n/s
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(3 364)	603	n/s
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	(114)	n/s
Impôts sur les bénéfices	516	187	x 2,8
Résultat net	(4 059)	156	n/s
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>171</i>	<i>165</i>	<i>3,6%</i>
Résultat net part du Groupe	(4 230)	(9)	n/s
<i>Résultat net part du Groupe sous-jacent</i>	<i>(633)</i>	<i>(386)</i>	<i>n/s</i>

Le Hors Pôles inclut :

- la gestion immobilière du siège social du Groupe ;
- le portefeuille de participations du Groupe ;
- les fonctions de centrale financière du Groupe ;
- certains coûts relatifs aux projets transversaux et certains coûts engagés par le Groupe et non refacturés aux métiers.

Le produit net bancaire du Hors Pôles s'élève à +16 millions d'euros en 2022 contre +374 millions d'euros en 2021. Il incorpore notamment la variation de valeur négative d'instruments financiers correspondant à la couverture des titres des filiales du Groupe, tandis qu'à l'inverse le produit net bancaire du hors pôle intégrait en 2021 la réévaluation positive d'un actif pour 117 millions d'euros.

Les frais de gestion s'élèvent à 1 189 millions d'euros en 2022 contre 889 millions d'euros en 2021. Ils intègrent les charges de transformation du Groupe pour un montant total de 639 millions d'euros qui porte sur les

activités de Banque de détail en France (370 millions d'euros), de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (117 millions d'euros) et du Hors Pôles (152 millions d'euros).

Le résultat brut d'exploitation s'élève à -1 173 millions d'euros en 2022 contre -515 millions d'euros en 2021.

Le poste « gains ou pertes nets sur autres actifs » s'élève à -3 364 millions d'euros en 2022 contre 603 millions d'euros en 2021.

Il intègre notamment la perte comptable de -3,3 milliards d'euros liée à la cession de Rosbank et des activités d'assurance en Russie enregistrée au S1-22.

Le résultat net part du Groupe du Hors-Pôles s'élève à -4 230 millions d'euros en 2022 contre -9 millions d'euros en 2021. Le résultat net part du Groupe du Hors-Pôles en sous-jacent ressort à -633 millions d'euros en 2022 contre -386 millions d'euros en 2021.

2.3.6 DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES, INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Cadre applicable

Les éléments financiers présentés au titre de l'année 2022 ont été examinés par le Conseil d'administration en date du 7 février 2023 et ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date.

Allocation des fonds propres normatifs

En 2022, l'allocation des fonds propres normatifs aux métiers s'effectue sur la base de leur consommation en fonds propres déterminée selon les règles CRR (11% de leurs encours pondérés, complétés par la consommation de fonds propres *Common Equity Tier 1* qui leur est imputable, après prise en compte des participations ne donnant pas le contrôle, et ajustés de la consommation en capital liée aux activités d'assurance). Cette règle d'allocation des fonds propres s'applique ainsi pour les trois piliers d'activités du Groupe (Banque de détail en France, Banque de détail et Services Financiers Internationaux, Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs) et permet l'évaluation de la consommation en capital par activité ainsi que de leur niveau de rentabilité sur une base autonome et homogène, en tenant compte des contraintes réglementaires du Groupe.

Produit net bancaire

Le produit net bancaire (PNB) de chacun des pôles comprend :

- les revenus générés par son activité ;
- la rémunération des fonds propres normatifs qui lui sont alloués, calculée sur la base d'un taux long terme par devise. En contrepartie, afin d'assurer la comparabilité de la performance entre les divers métiers du Groupe, les fonds propres comptables sont rémunérés au Hors Pôles, à ce même taux.

Par ailleurs, les plus- et moins-values dégagées par les pôles sur des cessions de titres d'entités non consolidées ainsi que les résultats liés à la gestion du portefeuille de participations industrielles et bancaires du Groupe sont comptabilisés en produit net bancaire, ces titres étant comptablement classés parmi les actifs financiers disponibles à la vente.

Frais de gestion

Les frais de gestion des pôles d'activités correspondent aux éléments rapportés dans la Note 8.2 des états financiers consolidés au 31 décembre 2022 (cf. p.509 à 510) et comprennent leurs frais directs, les frais de structure du pôle, ainsi qu'une quote-part des frais de structure du Groupe, ceux-ci étant par principe réaffectés aux pôles en quasi-totalité. Ne restent inscrits dans le Hors Pôles que les frais liés aux activités de ce pôle et certains ajustements techniques.

Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation rapporte les frais de gestion au produit net bancaire d'une activité. Cet indicateur donne une mesure de l'efficacité d'un dispositif (voir glossaire).

Ajustement IFRIC 21

L'ajustement IFRIC 21 corrige le résultat des charges constatées en comptabilité dans leur intégralité dès leur exigibilité (fait générateur) pour ne reconnaître que la part relative au trimestre en cours, soit un quart du total. Il consiste à lisser la charge ainsi constatée sur l'exercice afin de donner une idée plus économique des coûts réellement imputables à l'activité sur la période analysée. En effet, l'application de la norme IFRIC 21 conduit à enregistrer en une seule fois, au titre de la période du fait générateur, l'intégralité de la charge qui aurait été répartie sur sa durée d'utilisation dans le référentiel antérieur. Les contributions au Fonds de Résolution Unique (FRU) font partie des charges ajustées d'IFRIC 21, elles comprennent les contributions aux fonds de résolution nationaux au sein de l'UE.

Indicateurs sous-jacents

Le Groupe peut être conduit à présenter des indicateurs sous-jacents afin de faciliter la compréhension de sa performance réelle.

Le passage des données publiées aux données sous-jacentes est obtenu en retraitant des données publiées les éléments exceptionnels et l'ajustement IFRIC 21.

Par ailleurs, le Groupe retraite des revenus et résultats du pilier de Banque de détail en France les dotations ou reprises aux provisions

PEL/CEL. Cet ajustement permet de mieux identifier les revenus et résultats relatifs à l'activité du pilier, en excluant la part volatile liée aux engagements propres à l'épargne réglementée.

La réconciliation permettant de passer des données comptables publiées aux données sous-jacentes est exposée dans le tableau ci-dessous :

(En M EUR)	2022	2021	Variation
Produit Net Bancaire	28 059	25 798	+8,8%
Gain de réévaluation	-	(117)	
Produit Net Bancaire sous-jacent	28,059	25 681	+9,3%
Frais de gestion⁽¹⁾	(18 630)	(17 590)	+5,9%
Charges de transformation ⁽²⁾⁽³⁾	639	379	
Frais de gestion sous-jacents	(17 991)	(17 211)	+4,5%
Charge nette du risque	(1 647)	(700)	x 2,4
Gains ou pertes sur autres actifs	(3 290)	635	n/s
Retraitements y compris la cession des activités en Russie en 2022 et la cession des activités de Lyxor en 2021	3 357	(624)	
Gains ou pertes sur autres actifs sous-jacents	67	11	n/s
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	15	6	x 2,5
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	(114)	n/s
Perte de valeur sur écart d'acquisition	-	114	
Dépréciation des écarts d'acquisition sous-jacents	-	0	n/s
Charge fiscale	(1 560)	(1 697)	-8,1%
Reconnaissance des impôts différés actifs	-	(130)	
Autres impacts	(386)	1	
Charge fiscale sous-jacente	(1 946)	(1 826)	+6,6%
Résultat net part du Groupe	2,018	5 641	-64,2%
Effet en résultat net part du Groupe des retraitements mentionnés	3 598	(377)	
Résultat net part du Groupe sous-jacent	5 616	5 264	+6,7%

(1) Correspond à la somme des postes suivants dans les états financiers : frais de personnel + autres frais administratifs + dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

(2) 2022 : Banque de détail en France (370 millions d'euros), Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (117 millions d'euros) et Hors pôles (152 millions d'euros).

(3) 2021 : Banque de détail en France (194 millions d'euros), Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (99 millions d'euros) et Hors pôles (86 millions d'euros).

Coût du risque

Le coût net du risque est imputé aux différents pôles de façon à refléter pour chacun d'entre eux la charge du risque inhérente à leur activité, au cours de chaque exercice. Les dotations aux dépréciations et provisions concernant l'ensemble du Groupe sont inscrites en Hors Pôles.

Société Générale présente un coût net du risque commercial exprimé en points de base. Il est calculé en rapportant la dotation annuelle

nette aux provisions sur risques commerciaux à la moyenne des encours de fin de période des quatre trimestres précédant la clôture. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de chacun des piliers en pourcentage des engagements de crédit bilanciaux, y compris locations simples. Les éléments déterminants de ce calcul sont indiqués dans les tableaux ci-après.

	2022	2021	
Banque de détail en France	Coût net du risque (en M EUR)	483	125
	Encours bruts de crédits (en M EUR)	246 249	235 220
	Coût du risque en pb	20	5
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Coût net du risque (en M EUR)	705	504
	Encours bruts de crédits (en M EUR)	135 743	133 321
	Coût du risque en pb	52	38
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Coût net du risque (en M EUR)	421	65
	Encours bruts de crédits (en M EUR)	182 110	148 426
	Coût du risque en pb	23	4
Groupe Société Générale	Coût net du risque (en M EUR)	1 647	700
	Encours bruts de crédits (zn M EUR)	579 513	530 801
	Coût du risque en pb	28	13

Encours douteux et taux de couverture

Les « encours douteux » correspondent aux encours en défaut au sens de la réglementation.

Le taux d'encours douteux rapporte les encours douteux inscrits au bilan aux encours bruts de crédit comptables.

Le taux de couverture des encours douteux est déterminé en rapportant les provisions constatées au titre du risque de crédit aux encours bruts identifiés comme en défaut au sens de la réglementation, sans tenir compte des éventuelles garanties apportées. Ce taux de couverture mesure le risque résiduel maximal associé aux encours en défaut (« douteux »).

Gains ou pertes nets sur autres actifs

Les gains ou pertes nets sur autres actifs enregistrent principalement les plus- et moins-values dégagées sur des cessions d'immobilisations d'exploitation ou lors de la perte de contrôle d'une filiale consolidée, ainsi que les écarts d'acquisition négatifs reconnus immédiatement en résultat lors de la prise de contrôle d'une entité et les écarts de réévaluation de l'éventuelle quote-part antérieurement détenue par le Groupe dans une entité dont il a pris le contrôle au cours de l'exercice.

Impôts sur les bénéfices

La position fiscale du Groupe fait l'objet d'une gestion centralisée.

Les impôts sur les bénéfices sont affectés à chacun des pôles d'activités en fonction d'un taux d'impôt normatif qui tient compte du taux d'imposition des pays dans lesquels sont exercées les activités, ainsi que de la nature de leurs revenus. La différence entre l'impôt des sociétés consolidées du Groupe et la somme des impôts normatifs des piliers est affectée au Hors Pôles.

ROE, ROTE

Le ROE et le ROTE du Groupe sont calculés sur la base des fonds propres moyens, c'est-à-dire des Capitaux propres moyens part du Groupe en IFRS.

En excluant :

- les gains ou pertes latents ou différés directement enregistrés en Capitaux propres hors réserves de conversion ;
- les titres super-subordonnés (« TSS ») ;
- les titres subordonnés à durée indéterminée (« TSDI ») reclassés en Capitaux propres.

En déduisant :

- les intérêts à verser aux porteurs des TSS et aux porteurs des TSDI reclassés ;
- une provision au titre des dividendes à verser aux actionnaires.

Pour le ROTE, sont exclus de manière additionnelle :

- les écarts d'acquisition nets moyens à l'actif, les écarts d'acquisition moyens sous-jacents aux participations dans les entreprises mises en équivalence ;
- les immobilisations incorporelles moyennes nettes.

Le résultat pris en compte pour calculer le ROE est déterminé sur la base du Résultat net part du Groupe en déduisant les intérêts à verser aux porteurs de titres super-subordonnés sur la période, depuis 2006, aux porteurs des TSS et TSDI reclassés.

Le résultat pris en compte pour calculer le ROTE est déterminé sur la base du Résultat net part du Groupe hors dépréciation des écarts d'acquisition, en réintégrant les intérêts sur les TSS sur la période (y compris frais d'émissions payés, sur la période, à des intervenants externes et charge de réescompte liée à la prime d'émission des TSS) et les intérêts sur les TSDI (y compris frais d'émissions payés, sur la période, à des intervenants externes et charge de réescompte liée à la prime d'émission des TSDI).

RONE

Le RONE (*Return on Normative Equity*) détermine le rendement sur Capitaux propres normatifs moyens alloués aux métiers du Groupe (cf. supra, allocation de capital). Le principe d'allocation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 consiste à allouer à chacun des métiers des Capitaux propres normatifs correspondant à 11% des encours pondérés des métiers.

Les éléments déterminants du calcul de ces ratios sont présentés dans les tableaux ci-après.

(En M EUR, fin de période)	2022	2021
Capitaux propres part du Groupe*	66 451	65 067
Titres super-subordonnés (TSS)	(10 017)	(8 003)
Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	-	-
Intérêts sur TSS et TSDI, amortissements des primes d'émission ⁽¹⁾	(24)	20
Gains et pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de conversion	1 279	(489)
Provision pour distribution ⁽²⁾	(1 803)	(2 286)
Fonds propres ROE fin de période	55 886	54 310
Fonds propres ROE moyens*	55 164	52 634
Écarts d'acquisition moyens	(3 650)	(3 890)
Immobilisations incorporelles moyennes	(2 760)	(2 584)
Fonds propres ROTE moyens*	48 754	46 160
Résultat net Part du Groupe	2 018	5 641
Intérêts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission	(596)	(590)
Annulation des dépréciations d'écarts d'acquisitions	3	337
Résultat net Part du Groupe corrigé	1 425	5 388
Fonds propres ROTE moyens*	48 754	46 160
ROTE	2,9%	11,7%
Résultat net Part du Groupe sous-jacent	5 616	5264
Intérêts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission	(596)	(590)
Annulation des dépréciations d'écarts d'acquisitions	3	-
Résultat net Part du Groupe sous-jacent corrigé	5 023	4 674
Fonds propres ROTE moyens (sous-jacent)*	52 302	45 783
ROTE sous-jacent	9,6%	10,2%

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés au titre de 2020 (cf. Note 1.7 des états financiers consolidés).

(1) Intérêts nets d'impôt, versés ou à verser sur TSS & TSDI, amortissement des primes d'émission.

(2) Fondé sur la distribution de dividende proposée en 2022, sous réserve des approbations habituelles de l'Assemblée générale et de la BCE.

DÉTERMINATION DU RONE : FONDS PROPRES ALLOUÉS AUX MÉTIERS

(En M EUR)	2022	2021
Banque de détail en France	12 417	12 009
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	10 619	10 246
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	14 916	14 055

Bénéfice net par action

Conformément à la norme IAS 33, pour le calcul du bénéfice net par action, le « Résultat net part du Groupe » de la période est ajusté du montant, net d'effet fiscal, des plus- ou moins-values sur les rachats partiels de titres émis classés en Capitaux propres, des frais de ces instruments de Capitaux propres et des intérêts les rémunérant.

Ce Bénéfice net par action est alors déterminé en rapportant le Résultat net part du Groupe de la période ainsi corrigé au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, hors actions propres et d'autocontrôle, mais y compris :

- a) les actions de *trading* détenus par le Groupe ; et
- b) les actions en solde du contrat de liquidité.

Le Groupe communique également son Bénéfice net par action sous-jacent, c'est-à-dire corrigé des éléments exceptionnels et de l'ajustement IFRIC 21.

	2022	2021
Actions existantes (moyenne, en milliers de titres)	845 478	853 371
Déductions (en milliers de titres)		
Titres en couverture des plans d'options d'achat et des actions gratuites attribuées aux salariés (moyenne, en milliers de titres)	6 252	3 861
Autres actions d'autodétention et d'autocontrôle (moyenne, en milliers de titres)	16 788	3 249
Nombre de titres retenus pour le calcul du BNPA⁽¹⁾	822 437	846 261
Résultat net part du Groupe (en M EUR)	2 018	5 641
Intérêts sur TSS et TSDI (en M EUR)	(596)	(590)
Résultat net part du Groupe corrigé (en M EUR)	1 422	5 051
BNPA (en EUR)	1,73	5,97
BNPA sous-jacent⁽²⁾ (en EUR)	6,10	5,52

(1) Nombre d'actions pris en compte : nombre moyen d'actions ordinaires sur la période, hors actions propres et d'autocontrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe.

(2) Calculé sur la base d'un résultat net part du Groupe sous-jacent.

Actif net, actif net tangible

L'actif net correspond aux Capitaux propres part du Groupe, déduction faite :

- des TSS, des TSDI reclassés ; et
- des intérêts à verser aux porteurs de TSS et aux porteurs de TSDI, mais réintégrant la valeur comptable des actions de trading détenues par le Groupe et des actions en solde du contrat de liquidité.

L'actif net tangible est corrigé des écarts d'acquisition nets à l'actif, des écarts d'acquisition en mise en équivalence et des immobilisations incorporelles.

Pour la détermination de l'actif net par action ou de l'actif net tangible par action, le nombre d'actions pris en compte est le nombre d'actions ordinaires émises en fin de période, hors actions propres et d'autocontrôle, mais y compris :

- les actions de trading détenues par le Groupe ; et
- les actions en solde du contrat de liquidité.

Fin de période (En M EUR)	2022	2021
Capitaux propres part du Groupe *	66 451	65 067
Titres Super Subordonnés (TSS)	(10 017)	(8 003)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)		
Intérêts sur TSS et TSDI, amortissements des primes d'émission ⁽¹⁾	(24)	20
Valeur comptable des actions propres détenues dans le cadre des activités de trading	67	37
Actif Net Comptable *	56 477	57 121
Écarts d'acquisition	(3 652)	(3 624)
Immobilisations incorporelles	(2 882)	(2 733)
Actif Net Tangible *	49 943	50 764
Nombre de titres retenus pour le calcul de l'ANA⁽²⁾	801 147	831 162
Actif Net par Action (ANA) (en EUR)	70,5	68,7
Actif Net Tangible par Action (ANTA) (en EUR)	62,3	61,1

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés au titre de 2020 (cf. Note 1.7 des états financiers consolidés).

(1) Intérêts nets d'impôt, versés ou à verser sur TSS & TSDI, amortissement des primes d'émission.

(2) En milliers de titres, le nombre d'actions pris en compte est le nombre d'actions ordinaires émises au 31 décembre, hors actions propres et d'autocontrôle mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe. Conformément à la norme IAS 33, les données historiques par action antérieures à la date de détachement d'un DPS sont retraitées du coefficient d'ajustement correspondant à l'opération.

Fonds propres et ratios prudentiels

Les fonds propres *Common Equity Tier 1* du groupe Société Générale sont déterminés conformément aux règles CRR2/CRD5 applicables.

Les ratios de solvabilité non phasés sont présentés *proforma* des résultats courus, nets de dividendes, de l'exercice en cours, sauf mention contraire.

Lorsqu'il est fait référence aux ratios phasés, ceux-ci intègrent les résultats de l'exercice en cours, sauf mention contraire.

Le ratio de levier est déterminé selon les règles CRR2/CRD5 applicables.

2.4 RAPPORT D'ACTIVITÉ EXTRA-FINANCIÈRE

MOTEURS DE LA TRANSFORMATION POSITIVE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

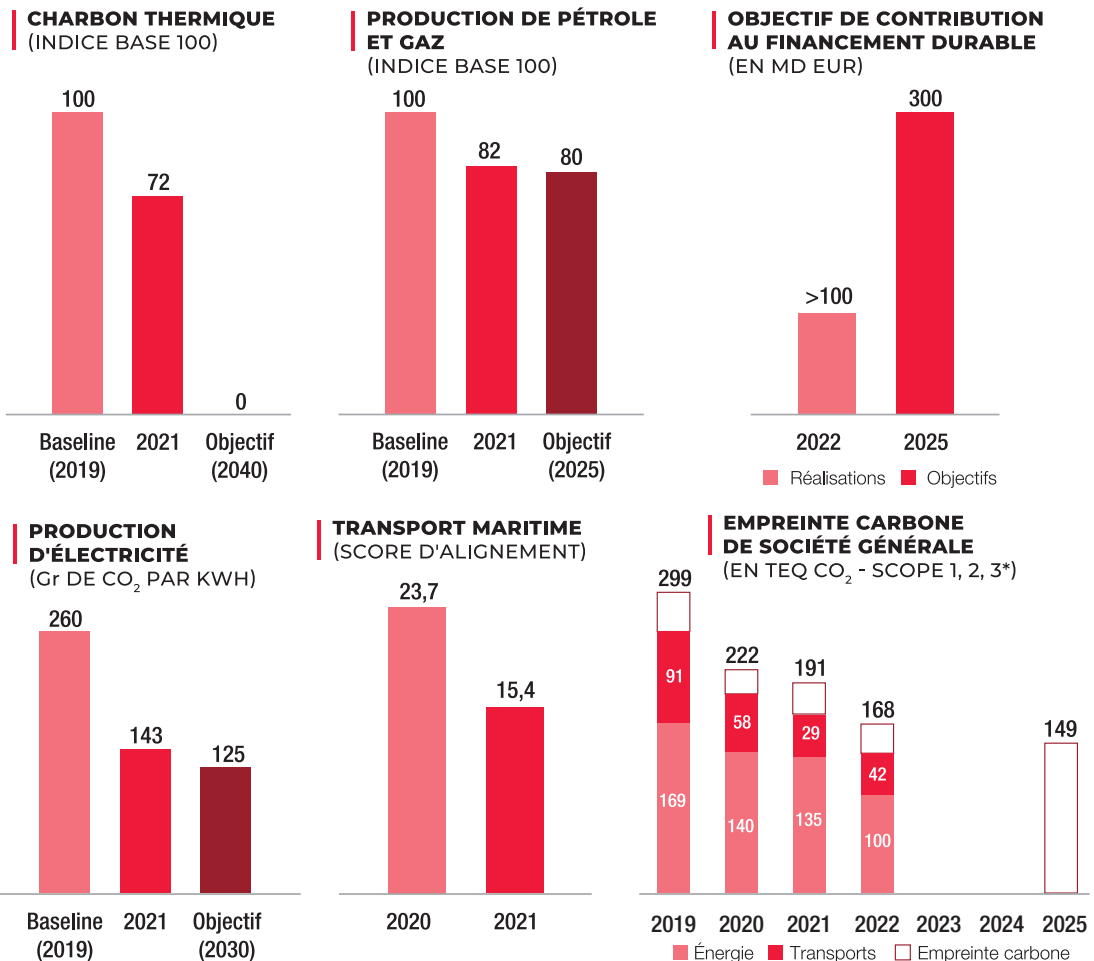
Accompagner tous nos clients dans leur transition, avec des solutions innovantes pour répondre à leurs nouveaux besoins :

- **renouveler l'accompagnement de la clientèle** : faire face à la complexité de l'environnement en déployant une approche sectorielle et intersectorielle associée à une expertise technique ;
- **mettre en place un écosystème propice à l'innovation** :
 - développement de nouveaux partenariats pour promouvoir l'innovation ;
- **aligner les portefeuilles avec des trajectoires compatibles avec des scénarios 1,5 °C** :
 - poursuite du projet d'alignement des portefeuilles de crédit :
 - -20% en 2025 vs. 2019 d'exposition au secteur de production de pétrole et gaz,
 - -30% en 2030 vs. 2019 en émissions carbone absolues liées à l'utilisation finale de la production de pétrole et gaz,
 - 125g de CO₂ par kWh (intensité des émissions de CO₂) en 2030 pour le secteur de la production électrique.

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Soutenir les transformations positives, sociétales et économiques sur le plan local :

- **financer les infrastructures** :
 - soutenir le développement de la cohésion des territoires en France,
 - +20% sur les financements structurés en Afrique d'ici 2025 (vs. 2021) ;
- **accompagner les acteurs locaux, PME et entrepreneurs** :
 - nouveau dispositif en France d'accompagnement des PME/ETI dans leur démarche de durabilité,
 - x2 les encours de crédit aux PME africaines d'ici 2025 par rapport à 2020 ;
- **développer une offre sociale et inclusive** :
 - 1^{er} distributeur de Prêts Étudiants BPI France,
 - x2 les encours avec les organisations de microfinance en 2025 en Afrique (vs. 2021) ;
- **être à la pointe de la mobilité durable** :
 - objectif d'un minimum de 30% de véhicules électriques⁽¹⁾ dans les livraisons de voitures neuves d'ici 2025 pour ALD Automotive,
 - ALD move, offre permettant de choisir la mobilité optimale en fonction de ses besoins.



* L'empreinte carbone présentée est celle de Société Générale au titre de la conduite de ses activités. Le scope 3 n'inclut donc pas les émissions financées. Les données historiques sont présentées sur base publiée.

BANQUE RESPONSABLE

EMPLOYEUR RESPONSABLE







Offrir un environnement de travail attractif, inclusif et motivant :

- **favoriser l'égalité professionnelle, œuvrer pour la diversité et l'inclusion :**
 - signature de la charte *OneInThreeWomen* contre les violences faites aux femmes,
 - renouvellement de l'Accord triennal 2023-2025 en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en France ;
- **développer les compétences, favoriser l'employabilité et la mobilité :**
 - 0 départ contraint dans le projet de fusion VISION2025,
 - reskilling : +35% de collaborateurs vs. 2021,
 - 89% des salariés ont suivi au moins une formation dans l'année ;
- **attirer et retenir les talents :**
 - lancement de 2 programmes de développement professionnel visant à accélérer la carrière des femmes ;
- **assurer la qualité de vie au travail et le bien-être des collaborateurs :**
 - signature de l'accord Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) en France,
 - plus de 82 000 télétravailleurs en 2022 (vs. 77 671 en 2021).

CULTURE DE LA RESPONSABILITÉ

Conduire les activités de façon éthique et responsable :

- **intégrer les enjeux ESG au plus haut niveau de gouvernance :**
 - rattachement de la Direction du Développement durable à la Direction générale ;
- **veiller à la conduite des affaires de manière éthique et responsable :**
 - homogénéisation des modalités de pilotage de la démarche Culture et conduite et création d'une documentation normative,
 - mise à jour de l'offre de formation et de sensibilisation ESG du Groupe : 100 modules sur 6 thématiques pour 100% de son personnel,
 - vaste déploiement des ateliers sur la fresque du climat d'ici fin 2024 ;
- **gérer les risques d'origine ESG et respecter les engagements :**
 - membre fondateur de groupes de travail visant à la décarbonation des secteurs de l'aéronautique, de l'aluminium et de l'acier,
 - signataire de l'alliance *Act4Nature* avec la prise de 18 engagements individuels publics,
 - mise à jour de la politique sectorielle Agriculture industrielle et Exploitation forestière.

AGENCES	2020	2021	2022	POSITIONNEMENT
	AA	AAA	AAA	Top 5% des banques mondiales
	68	69	69	Top 1% des entreprises mondiales 2 ^{ème} banque mondiale
Member of  Powered by the E&P Global CEA	79	80	79	96 ^{ème} percentile des banques mondiales
	C+*	C+	C+	Status « PRIME » Top décile des banques mondiales
	25,9	20,2***	20,1	« Medium Risk » Top 14% des banques mondiales
	B	B	B	

* MSCI ESG Recherche attribuée à des entreprises publiques et quelques privées des notations sur une échelle allant de AAA (leader) à CCC (en retard), en fonction de l'exposition aux risques ESG propres à l'industrie et de la capacité à gérer ces risques par rapport à leurs pairs. En savoir plus sur les évaluations MSCI ESG : <https://www.msci.com/documents/1296102/15233886/MSCI-ESG-Ratings-Brochure-cbr-en.pdf/7fb1ae78-6825-63cd-5b84-f4a411171d34>

** Notation en 2020 pour 3 ans.

*** Actualisation en février 2022. Score de 0 à 100 (plus la note est basse, meilleur est le positionnement).

Note : nombre d'entreprises dans le panel de chaque agence : MSCI - 191 banques ; S&P Global CSA - 736 banques ; Sustainalytics - 415 banques ; Moody's ESG - 4 882 entreprises ; ISS ESG - 285 banques.

Société Générale a développé une **approche globale d'intégration de la dimension ESG** dans son offre de produits et services. Au-delà de cette démarche globale, le Groupe a choisi d'orienter ses actions en matière RSE sur deux thématiques majeures : **la transition écologique et le développement des territoires**. En tant que banque historique de l'énergie, le Groupe a fait de la transition énergétique une priorité dans l'accompagnement de ses clients. Acteur majeur du développement de l'économie, Société Générale a choisi le développement durable des territoires comme second axe prioritaire de ses plans d'actions.

Société Générale accompagne ses clients afin de les soutenir vers une transition juste, écologique et inclusive en adéquation avec ses propres engagements. La dimension de durabilité fait partie intégrante de l'offre et **s'adresse à tous les types de clients du Groupe**, non seulement sur les aspects de financement et d'investissement mais aussi dans l'offre de services financiers. Cette offre permet de répondre, partout dans le monde aux attentes croissantes des parties prenantes (clients, entreprises, investisseurs, particuliers) et d'avoir un impact positif sur le développement durable de l'économie et la société.

Afin d'être en mesure de suivre son impact positif et l'accompagnement de ses clients, le Groupe s'est doté depuis plusieurs années d'une norme lui permettant de mesurer la distribution de son offre de financements orientés Finance Durable et à Impact Positif (*Sustainable and Positive Impact Finance* – SPIF – voir Glossaire, page 689) dédiés au financement de l'économie et des entreprises, et d'une gamme de produits d'Investissements Durables et Positifs (*Sustainable and Positive Investments* – SPI – voir Glossaire, page 689). En lien avec les évolutions du Groupe, les normes SPIF et SPI et les périmètres de collecte ont été revus. Les évolutions sont présentées dans la Note méthodologique page 354.

Au-delà de son engagement auprès de sa clientèle, le Groupe entend être une entreprise financière exemplaire dans la conduite de ses activités. Il souhaite être un employeur responsable et conduire ses activités de façon éthique et responsable.

Afin d'opérer les changements rendus indispensables dans le contexte actuel, le Groupe a initié une démarche, intitulée « Construire ensemble », afin de réinventer ses métiers. Cette approche s'articule autour des trois thématiques suivantes :

- 1. repenser les métiers de la banque** : adapter les missions des équipes afin de développer les solutions nécessaires à l'accompagnement des clients dans leur transition ;
- 2. mettre en œuvre la transformation** : intégrer de manière systématique les enjeux ESG dans toutes les décisions stratégiques, les outils de pilotage et les processus du Groupe et les décliner au niveau des lignes-métiers ;
- 3. renforcer l'expertise par la formation des équipes** : assurer la mise à disposition à l'ensemble du personnel d'une offre de formation ESG.

En appui de cette démarche, un **programme spécifique** a été mis en place dans le but d'accélérer la mise en œuvre opérationnelle de la transformation. Ce programme, intitulé « **ESG by Design** », a pour objectifs principaux de :

- décliner opérationnellement l'ambition RSE du Groupe ;
- renforcer l'intégration des caractéristiques ESG dans les processus existants (par exemple en matière de connaissance du client, d'octroi de crédit, de conception/structuration de nouveaux produits, d'architecture informatique, etc.) ;

- assurer le respect des obligations réglementaires et des engagements volontaires du Groupe en développant les processus et les outils en permettant le pilotage, avec une attention particulière portée sur l'intégration des risques climatiques et environnementaux dans la gestion des risques du Groupe ;
- accroître l'efficacité opérationnelle en industrialisant les rapports ESG et en mettant en place une infrastructure permettant de réduire les délais de production au meilleur coût tout en veillant à la bonne qualité des données ESG.

2.4.1 LES MOTEURS DE LA TRANSFORMATION POSITIVE

La transition écologique et le développement des territoires constituent les deux priorités stratégiques du Groupe pour 2025, en tant que moteurs de son action vis-à-vis des transformations positives de la société. Société Générale structure son action à la fois vers ses clients, pour les accompagner activement dans leur transition, mais aussi au niveau de la conduite de ses propres activités.

En s'appuyant sur le renforcement de son offre de produits, et, après avoir atteint en avance son objectif de contribution à la transition énergétique (157 milliards d'euros à fin 2021 pour un objectif initial de 120 milliards d'euros entre 2019-2023), Société Générale s'est fixé une nouvelle cible de **300 milliards d'euros de contribution en matière de financements durables (SPIF) entre 2022 et 2025**, qui concerne tous les métiers sur les enjeux à la fois environnementaux et sociaux. À fin 2022, le Groupe a contribué pour plus de 100 milliards d'euros, soit un tiers de l'objectif.

2.4.1.1 Accompagner les clients dans leur transition écologique

Devant l'urgence à agir pour faire face au dérèglement climatique et à repenser les modes de consommation et de production, le métier de banquier doit lui aussi s'adapter pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients. Ainsi, le Groupe souhaite intégrer la dimension ESG dès l'analyse des besoins du client. En s'appuyant sur son réseau de start-ups partenaires, Société Générale vise aussi à tisser un écosystème permettant à ses clients de bénéficier des dernières innovations. Enfin, le Groupe a poursuivi le déploiement de son projet d'alignement de ses portefeuilles de crédit avec des trajectoires compatibles avec des scénarios 1,5°C.

RENOUVELER L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE

En 2022, Société Générale a poursuivi le développement de solutions durables. Conscient de la multiplicité des défis posés par la transition écologique, le Groupe a choisi de proposer des solutions allant au-delà de l'aspect financier. Leur mise en place nécessite d'adapter le parcours client en intégrant les dimensions ESG dès l'analyse des besoins. Ainsi, la nouvelle offre de conseil à destination de sa clientèle entreprise vise à :

- 1.** les aider à faire face à la complexité de l'environnement en capitalisant sur la participation du Groupe aux initiatives industrielles internationales permettant le développement de nouvelles compétences, déployant une approche à la fois sectorielle et intersectorielle ainsi qu'une expertise technique et utilisant la connaissance de la réglementation afin de leur prodiguer les meilleurs conseils ;

- couvrir leurs besoins d'investissement en développant des offres de conseil en financement mixant les marchés de dettes à l'apport en capital, en interagissant avec les pouvoirs publics pour faciliter la viabilité financière des projets et en permettant l'accès aux investisseurs privés.

Le Groupe favorise le développement des nouveaux champions de la transition écologique et propose de nouvelles offres produits en lien avec le financement de projet à petite échelle et des solutions respectueuses de la biodiversité.

METTRE EN PLACE UN ÉCOSYSTÈME PROPICE À L'INNOVATION

Depuis 2018, le *Global Markets Incubator* aide des start-ups et des entrepreneurs à adapter et implémenter des solutions innovantes dans les marchés de capitaux, tout en renforçant son soutien à l'univers des *Fintechs*. En 2022, pour sa cinquième édition, les startups développant des solutions qui visent à avoir un impact positif ont été invitées à postuler pour intégrer le programme. Les entrepreneurs sélectionnés auront accès aux experts de la banque, allant des marchés de capitaux aux activités de financement et à la banque privée, afin de les aider à atteindre la prochaine étape de leur développement, tout en bénéficiant du soutien du Groupe. Société Générale vise à développer des partenariats forts avec les start-ups sélectionnées, afin de faciliter le progrès rapide et le déploiement de solutions innovantes adaptées aux objectifs de développement durable de ses clients entreprises, institutions financières et investisseurs privés, ainsi qu'à ses propres ambitions en matière de RSE.

Dans le domaine de l'évaluation de la performance RSE, Société Générale a investi dans Impak Finance, une agence de notation d'impact afin d'être en mesure de leur proposer une évaluation de leur actions ESG. En République tchèque, Komerční Banca, filiale du Groupe a, de son côté, fait l'acquisition d'Enviros, une entreprise de conseil ESG en vue d'accompagner le développement de son activité de conseil en matière de transition écologique.

Concernant plus spécifiquement la biodiversité, le Groupe s'est associé à Ecotree afin de développer des offres commerciales dédiées pour promouvoir la reforestation apportant un bénéfice pour la biodiversité. Ces partenariats ont permis au Groupe de proposer cette année un produit d'investissement sur mesure contribuant à la préservation de la biodiversité.

Concernant la mobilité durable, ALD Automotive, filiale de leasing du Groupe, est entré au capital de Skipr. Cette entreprise offre des services de gestion de budget de mobilité aux entreprises qui cherchent à fournir de la flexibilité à leurs employés, leur permettant par exemple d'échanger une voiture de fonction contre un budget de mobilité flexible et durable. L'activité de mobilité et les coûts associés sont suivis *via* une plateforme de gestion centralisée dédiée. Ce nouveau partenariat permettra d'associer une technologie de pointe à une solide expertise en matière de mobilité afin de permettre aux entreprises d'évoluer vers des solutions de mobilité durable plus flexibles, plus efficaces et plus rentables.

Enfin, Société Générale propose aussi des solutions permettant à sa clientèle de particuliers de contribuer au financement de la transition énergétique *via* la plateforme de finance participative de projets d'infrastructures de production d'énergie renouvelable Lumo ou encore d'évaluer et de réduire son empreinte carbone avec Carbo.

ALIGNER LES PORTEFEUILLES AVEC DES TRAJECTOIRES COMPATIBLES AVEC DES SCÉNARIOS 1,5°C

De plus, en rejoignant en 2021 la *Net-Zero Banking Alliance* de l'UNEP-FI, Société Générale s'est engagé à aligner ses portefeuilles avec la trajectoire requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050 (hausse de la température limitée à 1,5°C), avec des objectifs

2030 (ou plus tôt) et 2050, en traitant en priorité les secteurs les plus émissifs. Au-delà des objectifs précédemment fixés pour les secteurs du **charbon thermique (sortie totale** du secteur en 2030 pour les pays de l'OCDE et 2040 pour le reste du monde) et du **transport maritime**, le Groupe a révisé à la hausse ses ambitions concernant ses expositions aux secteurs de production du **pétrole et du gaz** ainsi que celles concernant ses financements liés à la production d'électricité. Ainsi, après avoir mis en œuvre des mesures concrètes, dont le retrait des activités *Reserve Based Lending* (prêts garantis par les réserves) *onshore* aux États Unis, le Groupe a relevé sa cible de réduction à **-20% à horizon 2025** (vs. 2019, précédemment fixée à -10% à horizon 2025). De plus, Société Générale s'est fixé une nouvelle cible de **-30% en 2030 vs. 2019 en émissions carbone absolues liées à l'utilisation finale de la production de pétrole et de gaz**. Sur le secteur de la **production d'électricité**, le Groupe a renforcé son objectif en fixant une nouvelle cible d'intensité des émissions de CO₂ de **125 g de CO₂ par kWh en 2030** (vs. le précédent engagement de 163g de CO₂ par kWh en 2030).

En reconnaissance de toutes ses actions, Société Générale a été récompensé à la fois pour son leadership mondial et régional en matière de finance durable (*Outstanding Leadership in Sustainable Finance* par *Global Finance*) et pour sa stratégie en matière de transition énergétique (*Euromoney – World's Best Bank Transition Strategy – 2022*).

2.4.1.2 Contribuer positivement au développement des territoires

Se voulant au plus proche de ses clients, le Groupe souhaite contribuer positivement au développement des territoires. Il soutient les transformations sociétales et économiques sur le plan local, *via* le financement des infrastructures notamment sociales et l'accompagnement des PME et entrepreneurs. *Via* sa filiale de leasing automobile, il souhaite être à la pointe de la transition vers la mobilité durable. Il développe aussi son offre sociale et inclusive, particulièrement en Afrique, continent où Société Générale est historiquement très présent. L'engagement du Groupe en termes de développement durable du continent africain est régulièrement récompensé, notamment par **17 trophées** lors de l'édition 2022 des **African Banking Awards** du magazine EMEA Finance.

FINANCER LES INFRASTRUCTURES

Société Générale entend faire du financement des infrastructures un axe du développement des territoires. Le soutien à des projets dans ce domaine permet un meilleur accès à la santé, à l'éducation ou aux infrastructures numériques et de développer la mobilité durable (transports en commun).

Le Groupe dispose d'une franchise et d'une expertise reconnue dans le développement de la cohésion numérique des territoires, de l'accessibilité aux transports durables, des infrastructures de santé et d'éducation et d'accès aux services publics, tant sur le plan local qu'international. En combinant innovation et agilité, Société Générale propose des solutions de financement répondant aux besoins des différents développeurs, organismes publics et fonds d'infrastructure pour faire face aux changements technologiques, tout en accompagnant les changements d'usage, et aux impératifs de durabilité et de transition énergétique.

En France, par exemple, le Groupe est intervenu sur le financement de 25 projets de fibre optique, auprès de tous les grands opérateurs privés, permettant de connecter 16 millions de foyers et entreprises. Au total, le Groupe a consacré 830 millions d'euros au financement des accès aux infrastructures de télécommunication en 2022 (+20 % vs. 2021).

En Afrique, le Groupe associe les compétences locales (une soixantaine d'experts) avec celles, globales, de Société Générale pour accompagner les grands projets à impact positif sur le continent. Il s'associe avec de grandes banques de développement, des fonds d'investissement et des cabinets d'experts internationaux pour élargir et déployer son offre de services. Dans ce cadre, Société Générale s'est fixé l'objectif d'accroître de **20%** ses engagements en lien avec les **financements structurés** en Afrique entre 2021 et **2025**. À fin 2022, les engagements financiers pris à ce titre sont estimés à 13,8 millions d'euros, en hausse de 12% par rapport à 2021.

Au total, Société Générale a consacré près de 4 milliards d'euros au financement d'infrastructures sociales.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS LOCAUX, PME ET ENTREPRENEURS

Le Groupe a choisi de prioriser ses actions autour du soutien local à l'économie par le biais des PME et des entrepreneurs. Ainsi, en France, dans le cadre de la mise en place de sa nouvelle banque de détail, Société Générale a lancé un nouveau dispositif d'accompagnement dédié à ce segment de clientèle, proposant de nouvelles solutions de conseil et de financement en lien avec des partenaires de référence. Ce dispositif s'articule autour :

- d'une offre de crédit dite **prêt environnemental et social** (PES) permettant de financer des projets de développement durable, tant environnementaux que sociaux. La production de PES a atteint, en 2022, 443,5 millions d'euros ;
- d'un **prêt à impact en partenariat avec EcoVadis et Ethifinance** permettant aux entreprises, associations et collectivités territoriales de disposer d'un financement qui intègre un indicateur ESG et un objectif d'évolution de cet indicateur ;
- la mise en place d'une équipe dédiée au **financement de projets photovoltaïques et éoliens** ;
- un **partenariat avec LUMO**, filiale de Société Générale, qui accompagne les clients dans le financement de leurs projets environnementaux et sociaux *via* la structuration d'une collecte de financement participatif ;
- la **mise en relation avec des acteurs référents tels que EcoVadis, Ethifinance ou Carbo** afin d'apporter aux clients du Groupe des services d'expertise en matière de RSE ;
- un dispositif d'accompagnement de proximité en région, reposant sur des référents identifiés.

À l'international, le Groupe s'est fixé l'objectif de **doubler sa production annuelle de crédit en faveur de PME africaines entre 2020 et 2025** (en 2022, cette dernière s'est élevée à 430 millions d'euros).

ÊTRE À LA POINTE DE LA MOBILITÉ DURABLE

ALD Automotive (ALD), filiale de Société Générale, leader en location longue durée de véhicules en Europe, a pour ambition de créer les conditions d'une mobilité durable. Cette dernière ne passe pas uniquement par la technologie des véhicules, mais par une transformation des usages, et appelle une adaptation de l'offre aux nouvelles attentes de la clientèle. Dans le cadre de son plan de développement à horizon 2025, ALD s'est fixé des objectifs précis concernant la part de véhicules électriques⁽¹⁾ dans les livraisons de voitures neuves qui devrait atteindre au minimum 30% d'ici 2025 et 50% d'ici 2030. À fin 2022, cette part se montait à 27%. ALD investit aussi dans de nouvelles solutions de mobilité partagées, à la demande

ou multimodales. À titre d'exemple, ALD Move est une application *Mobility-as-a-service*, qui offre à l'utilisateur la possibilité de gérer un « budget mobilité » lui permettant de choisir la mobilité optimale (voiture, transports en commun, vélo) en fonction des besoins de déplacement.

DÉVELOPPER UNE OFFRE SOCIALE ET INCLUSIVE

Dans le cadre de sa démarche d'inclusion financière, le Groupe accompagne les formes innovantes de développement économique durable qui allient performance environnementale et sociétale, en soutenant le développement des **acteurs de la microfinance**, tant en France, qu'à l'étranger. Soutenant les démarches inclusives, il propose aussi des **offres adaptées à sa clientèle**, quelle qu'elle soit : étudiants, en difficultés ou plus simplement désireuse d'une plus grande autonomie. Enfin, il met à disposition de ses **clients en précarité financière** en France, une offre leur permettant de disposer de services bancaires adaptés à leur situation.

MICROFINANCE

Depuis 2006, le Groupe a choisi de porter son appui à la microfinance à travers un partenariat en France métropolitaine et outremer, avec l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique). Les encours de crédit avec l'ADIE se montaient à 18,2 millions d'euros à fin 2022, vs. 18,3 millions à fin 2021.

En Afrique, dès 2005, face à l'ampleur des besoins et à l'émergence de la microfinance, Société Générale a décidé de soutenir le secteur et de contribuer, par son intermédiaire, à la bancarisation de la population locale ou des TPE-PME n'ayant pas accès à la banque traditionnelle. Le Groupe s'est engagé à **doubler ses encours de crédit aux organismes de microfinance d'ici 2022**. L'**objectif est atteint** avec un encours de 120 millions d'euros à fin 2022.

OFFRES INCLUSIVES

En France, Société Générale a renouvelé son partenariat avec Bpifrance pour faciliter l'accès au crédit à des étudiants sans revenus ne bénéficiant pas de caution personnelle. En 2022, le Groupe était de nouveau le 1^{er} distributeur de Prêts Étudiants Bpifrance, avec 61 millions d'euros de prêts distribués.

En 2020, le Groupe a lancé une offre inclusive, intitulée Kapsul s'adressant aux clients en quête de plus d'autonomie et qui souhaitent maîtriser leur budget. Accessible en ligne ou en agence, elle permet d'accéder aux services Société Générale dès 2 euros par mois, sans conditions de revenus, ni frais de tenue de compte et de payer partout dans le monde en bénéficiant des assurances et assistance d'une carte VISA Internationale. À fin 2022, 5 622 clients bénéficiaient de cette offre (+9% vs. 2021).

CLIENTÈLE FRAGILE

En France, le Groupe offre des services gratuits, constituant les Services bancaires de base. De plus, moyennant une cotisation mensuelle de 1 euro (et anciennement de trois euros par mois), Généris est l'offre de banque au quotidien pour aider le client à maîtriser son compte. À fin 2022, 55 355 clients bénéficiaient de l'offre Généris (vs. 55 831 clients à fin 2021). Société Générale porte une attention particulière à cette clientèle en mettant à sa disposition des outils de simulations financière ainsi que des conseils spécifiques sur la gestion de son budget. Enfin, afin d'assurer le meilleur accompagnement, les Conseils de clientèle reçoivent une formation dédiée.

(1) Véhicule électrique = Véhicule électrique à batterie + Véhicule électrique hybride rechargeable + Véhicule à hydrogène. Objectifs fixés pour les livraisons de véhicules de tourisme neufs pour l'UE + la Norvège + le Royaume-Uni + la Suisse.

MESURES SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT

Dans le contexte d'inflation, en tant que Banque responsable, le Groupe a décidé de prendre des mesures spécifiques pour accompagner le mieux possible ses clients, avec une attention particulière portée à ceux en situation de fragilité financière et aux étudiants, confrontés depuis la crise sanitaire à de nombreuses difficultés.

Ainsi, le coût de l'offre dédiée aux clients en situation de fragilité sera réduit à 1€/mois (au lieu de 3€ actuellement). En plus d'être le premier distributeur de prêts étudiants garantis par l'État avec Bpifrance, qui permet l'accès au crédit aux étudiants sans caution personnelle ni condition de ressources, Société Générale et Crédit du Nord octroient les prêts étudiants à prix coûtant. Enfin pour tous les clients, le Groupe s'engage à la stabilité globale des tarifs en 2023 sur les services bancaires (cotisation carte, frais de tenue de compte, etc.).

De son côté, Société Générale Assurances a mis en place pour ses assurés, dès 2022, quatre mesures clés sur l'ensemble de sa gamme de produits :

- gel des tarifs des offres d'assurance des emprunteurs liées aux crédits bancaires distribués par les réseaux du groupe Société Générale ;
- gel des tarifs des principales offres de prévoyance individuelle pour permettre à ses clients de protéger leur famille en cas de coups durs ;
- évolution des primes moyennes assurance automobile et habitation en-deçà de l'inflation en 2022 et 2023 ;
- protection des clients fragiles et en particulier des jeunes au travers d'une série de mesures spécifiques : gel du tarif de l'assurance habitation pour les étudiants et réductions pour les jeunes actifs et les enfants d'assuré en assurance automobile.

Parallèlement, Société Générale Assurances s'inscrit pleinement dans la démarche du « pack anti-inflation » présenté au Gouvernement par la profession de l'assurance pour défendre le pouvoir d'achat des jeunes en recherche d'emploi : remise de 100 euros sur le contrat d'assurance automobile des moins de 25 ans et possibilité de rester rattachés au contrat d'assurance santé de leurs parents. Enfin, Société Générale Assurances porte une attention particulière à l'accompagnement de ses clients dans la préparation de leur retraite en appliquant 0% de frais sur versement sur son offre PER individuel Société Générale jusqu'à fin 2022.

2.4.2 ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

Veiller à la qualité de la vie au travail, à la diversité et au développement professionnel des équipes est un facteur essentiel pour encourager l'engagement des collaborateurs au sein du Groupe et gagner en performance.

Afin d'attirer, recruter et retenir le potentiel humain, Société Générale assure une **gestion adéquate des carrières et des compétences**, en anticipant les évolutions des métiers et les besoins en compétences futures. Dans cet objectif, le Groupe s'appuie sur une **offre de formation variée**, en lien avec les enjeux *business* du Groupe et les compétences clés de demain, pour permettre notamment la montée en compétences de l'ensemble des collaborateurs sur les **enjeux RSE**. En ce sens, 54% des collaborateurs ont participé à une formation RSE depuis 2021.

De plus, Société Générale s'appuie sur une **politique de santé et sécurité commune à l'ensemble du Groupe**, qui vise à offrir les meilleures conditions de santé et de sécurité au travail. De plus, l'engagement du Groupe est renforcé par la signature, en 2022, du **nouvel accord « Qualité de vie et Conditions de Travail »**. Mis en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2023 et pour une durée de trois ans, cet accord s'articule autour de cinq thématiques : l'équilibre des temps de vie (vie professionnelle/vie personnelle), les nouvelles formes de travail (télétravail/travail hybride), le droit d'expression collectif et individuel, la prévention des Risques psychosociaux (RPS) et la charge de travail.

Enfin, en tant qu'employeur responsable, Société Générale soutient des pratiques de traitement équitables et inclusives, levier essentiel de performance et d'innovation. Dans cet objectif, le Groupe s'engage à mettre en place une **politique Diversité et Inclusion forte** en s'appuyant sur une gouvernance dédiée, qui porte notamment l'ambition d'atteindre **30% de femmes dans les instances dirigeantes** à horizon 2023.

2.4.3 ANCRER UNE CULTURE DE LA RESPONSABILITÉ

Société Générale travaille depuis des années à renforcer sa gouvernance, sa culture, articulée autour de ses valeurs, de son Code de conduite et de son *Leadership Model*. Le Groupe a fixé des principes éthiques et veille à ce que chaque employé les respecte au sein de l'entreprise.

Intégrer les enjeux ESG au plus haut niveau de gouvernance

Pour marquer l'importance stratégique de la RSE, le Groupe a fait le choix de rattacher la **Direction du Développement durable** à la **Direction générale depuis le 1^{er} janvier 2022** avec, pour mission, d'accélérer l'intégration de ces enjeux au cœur du développement des métiers et de renforcer l'impact positif de Société Générale.

Veiller à la conduite des affaires de manière éthique et responsable

En 2016, le Conseil d'administration a approuvé le lancement d'un programme Culture & Conduite visant à accompagner la transformation culturelle du Groupe, à garantir le respect des plus hauts standards en matière d'intégrité et à instaurer avec ses parties prenantes une relation durable, bâtie sur la confiance. Depuis 2021, la **démarche Culture & Conduite** est pérennisée et continue d'être un enjeu majeur pour le Groupe.

En 2022, le Groupe a poursuivi l'**homogénéisation des modalités de pilotage** et de suivi cette thématique par son intégration dans la comitologie de contrôle interne des BU/SU et par la **création d'une documentation normative**. Le guide d'évaluation de la conduite et conformité a été mis à jour et la gestion des incidents de conduite et des sanctions disciplinaires a été optimisée. Au-delà de la campagne annuelle de formation obligatoire au Code de conduite, une **formation continue** est désormais assurée auprès des contributeurs clés sur les processus contribuant à la gestion du risque de conduite. Enfin, des **actions de sensibilisation** ont été menées, visant à favoriser un environnement propice aux comportements appropriés, en lien avec les valeurs du Groupe.

De plus, la formation et l'acculturation des équipes aux sujets ESG ont été identifiées comme clés dans le succès de la mise en œuvre de l'ambition RSE du Groupe. L'**offre de formation** a été revue en 2022 afin de mieux accompagner le développement des compétences dans ce domaine. Organisée autour de **six champs de compétences** (fondamentaux ESG, risques et analyse ESG, transition énergétique et écologique, informatique durable, financements sociaux et écologiques et investissements positifs) et disponibles dans différents formats (vidéos, conférences, MOOC, masterclass, etc.), cette offre propose près de **100 modules de formation et de sensibilisation** et s'adresse à tous les collaborateurs du Groupe allant **du niveau débutant à celui d'expert**. En s'appuyant sur cette nouvelle offre, le Groupe s'est engagé à mettre des **formations ESG à disposition de 100% de son personnel** et à réaliser un **vaste déploiement des ateliers sur la fresque du climat, d'ici la fin de 2024**. A fin 2022, plus de 65% du personnel a réalisé une formation ESG et 7 500 personnes avaient participé à l'atelier Fresque du climat.

Gérer les risques d'origine ESG et respecter les engagements en termes de droits humains, de climat et de biodiversité

Le Groupe est soucieux de respecter ses engagements et de les piloter en toute transparence. Il contribue notamment à la fixation de standards et de méthodologies pour les institutions financières qui amélioreront la fixation et le suivi de cibles en lien avec ses engagements, notamment en matière d'alignement des portefeuilles de crédit conformément aux objectifs climatiques de l'Accord de Paris. Ainsi, **Société Générale est à l'origine ou participe à des initiatives transversales mondiales** et a rejoint différents groupes de travail et coalitions en 2022 en vue d'être en mesure de développer des méthodologies communes et de poursuivre la fixation de ses objectifs en lien avec la décarbonation de ses portefeuilles de crédit. Concernant le secteur de l'**aéronautique**, Société Générale a rejoint l'**Aviation Climate-Aligned Finance (CAF) Working Group** (<https://rmi.org/press-release/banks-chart-flight-path-to-decarbonize-aviation/>) en tant que membre fondateur, aux côtés de cinq autres grandes banques de financement de l'industrie aéronautique. Elles définiront une méthodologie et des objectifs communs d'ici la fin de l'année 2022 afin d'accélérer la décarbonation du secteur. Afin de définir la manière dont les prêteurs peuvent soutenir la décarbonation du secteur de l'**aluminium**, qui représente 2% des émissions de réchauffement de la planète par an, le Groupe a rejoint, en tant que membre fondateur, l'**Aluminum Climate-Aligned Finance Working Group**, aux côtés des principales institutions financières du financement du secteur de l'aluminium, s'associant au **RMI's Center for Climate-Aligned Finance** pour aider à décarboniser le secteur de l'aluminium. Ce groupe de travail créera un cadre collectif de financement aligné sur le climat (CAF). En rejoignant le cadre CAF, les institutions financières participantes évalueront dans quelle mesure les émissions associées à leurs portefeuilles d'aluminium sont conformes aux objectifs climatiques de 1,5°C – et ce, conformément aux directives établies par la Net-Zero Banking Alliance, définie par les Nations Unies. Enfin, sur le secteur de l'**acier**, le Groupe a signé les **Sustainable STEEL Principles** (SSP, disponibles sous

<https://steelprinciples.org/>), premier accord de financement aligné sur le climat de l'industrie de l'acier. Les SSP sont une solution pour mesurer et rendre public l'alignement des portefeuilles de prêts à l'industrie de l'acier à l'objectif 1,5°C.

En parallèle de ses engagements en faveur de la lutte contre le changement climatique, Société Générale s'engage aussi, aux côtés de ses clients, en faveur de la biodiversité. Ainsi, le Groupe participe activement à des coalitions et à des groupes de travail visant à développer des standards et des méthodologies communes. En tant que signataire de l'alliance Act4Nature (<http://www.act4nature.com/>), Société Générale a pris 18 engagements en faveur de la biodiversité concernant la gestion des risques (politiques sectorielles, exclusions, zones protégées), les relations avec les clients, les partenariats (évaluation, dialogue, innovation, participation active aux initiatives internationales de cadre partagé) ainsi que le fonctionnement propre du Groupe (gouvernance, formation, achats responsables). Société Générale participe également à trois groupements internationaux de référence dans le domaine de la biodiversité :

- la **Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)**, initiative internationale, travaille à l'élaboration d'un cadre de gestion et de **Reporting** des risques liés à la nature permettant aux organisations (dont les institutions financières) d'identifier et d'évaluer ces risques pour agir en conséquence ;
- le **Science-Based Targets Network (SBTN)**, est un réseau mondial qui vise à équiper les entreprises de moyens basés sur la science pour gérer leurs impacts et leurs dépendances vis-à-vis de la nature sur l'ensemble de leur chaîne de valeur ;
- le **Finance for biodiversity Pledge**, a été initié par un groupe de 26 institutions financières afin de sensibiliser et de s'engager à protéger et restaurer la biodiversité *via* leurs activités.

De plus, la **Politique sectorielle Agriculture industrielle et Exploitation forestière** a fait l'objet d'une revue en 2022 afin de renforcer le cadre de gestion et y intégrer des éléments concernant la déforestation (voir chapitre 5 page 316).

2.4.4 CONDUIRE LES ACTIVITÉS DE MANIÈRE RESPONSABLE

Société Générale réduit depuis plusieurs années son empreinte carbone. Dans ce cadre, le Groupe s'est engagé à réduire de 50% ses propres émissions carbone entre 2019 et 2030, en agissant sur l'énergie requise pour ses locaux, l'informatique, les déplacements aériens et son parc automobile. A fin 2022, le groupe est bien avancé sur la trajectoire avec une réduction de 35% par rapport à 2019. De plus, le Groupe a pris part au plan de sobriété énergétique demandé par le gouvernement français avec un objectif de baisse de 10% de sa consommation d'énergie (gaz, électricité, carburant) d'ici à 2024 par rapport à 2019 et a signé la charte d'engagements EcoWatt élaborée par RTE* et l'ADEME* qui vise une meilleure consommation d'électricité et une réduction des risques de coupure d'électricité en France.

Afin d'accélérer la réalisation de son objectif, le Groupe s'appuie sur un dispositif de taxe carbone interne permettant de récompenser les meilleures pratiques en matière de sobriété énergétique. Ce dispositif collecte la taxe carbone interne (d'un montant de 25 euros/tonne de CO₂ pour l'année 2022) auprès des entités du Groupe et redistribue une partie de ce montant lors du Prix Efficacité énergétique & Environnement. L'édition 2022 a ainsi permis de réaliser une économie de 1 million d'euros, et de 4 300 tonnes de CO₂.

Enfin, en novembre 2021, le Groupe s'est engagé à bannir les plastiques à usage unique dans l'environnement de travail des collaborateurs d'ici 2025, et plus rapidement si possible en fonction des pays.

La filière Achats de Société Générale est un acteur important de la stratégie RSE du Groupe, portant ses valeurs et œuvrant au respect de ses engagements en matière environnementale et sociale. Les pratiques d'achats du Groupe se sont enrichies, au cours des années, afin de prendre en compte systématiquement les aspects environnementaux et sociaux dans les processus achats. Le Médiateur des Entreprises et le Conseil National des Achats (CNA) a décidé, à l'unanimité, début 2022 de renouveler pour trois ans l'attribution du label Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) à Société Générale.

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue de son dispositif de gestion des risques d'origine E&S, deux audits RSE fournisseurs ont été réalisés par un tiers indépendant sur une catégorie à risque E&S moyennement élevé. De nouveaux audits RSE fournisseurs seront réalisés en 2023 sur deux nouvelles catégories. La Direction des Achats a également travaillé au renforcement du processus d'identification des controverses E&S des fournisseurs du Groupe grâce notamment à la mise sous surveillance dans un outil dédié d'identification et d'analyse de controverses E&S, d'environ 600 fournisseurs « ciblés » (c'est-à-dire fournisseurs représentant un volume d'achat important au niveau Groupe ou porteur de la marque) et/ou présentant un risque E&S moyennement élevé ou élevé sur le périmètre France et un risque E&S élevé sur le périmètre de sa Filiale à l'international.

Au-delà de sa gestion des risques d'origine E&S chez ses fournisseurs, le Groupe entend aussi développer de manière volontaire sa politique d'achats à impacts positifs. Ainsi, Société Générale a reçu le Trophée de la Démarche RSE qui récompense sa politique environnementale et sociale auprès de ses fournisseurs, lors de l'Université de rentrée de l'association Pacte PME organisée le 30 septembre 2022. Enfin, sur la période 2021-2023, le Groupe s'est fixé comme objectif en France, d'augmenter le montant de ses dépenses réalisées auprès de structures de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) pour atteindre 14 millions d'euros par an. À fin 2022, le montant des dépenses dans ce domaine s'élevait à 13,6 millions d'euros.

L'engagement de Société Générale en matière de développement durable est **reconnu par les agences de notation**. Société Générale s'est de nouveau distingué en 2022 dans les trois dimensions de l'Environnement, du Social et de la Gouvernance auprès de l'ensemble des agences de notations, démontrant ainsi la qualité de son engagement et de son action sur les enjeux de durabilité. De plus, il a obtenu l'évaluation « Strong » et a été classé 2^e banque mondiale⁽¹⁾ dans le cadre de sa notation sollicitée par l'agence de notation S&P Global rating.

(1) Sur la base des rapports publics.

2.5 NOUVEAUX PRODUITS OU SERVICES IMPORTANTS LANCÉS

2.5.1 LANCEMENT DE L'ACCÉLÉRATEUR DE START-UP PAYMENT & TRANSACTION BANKING DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société Générale lance son premier programme d'accélération dédié aux start-up en lien avec les activités de commerce international, paiements et gestion de trésorerie, affacturage, cash clearing et correspondance bancaire.

Le Groupe, partenaire de nombreuses start-up, lance un nouvel appel à projets pour améliorer l'expérience client dans le secteur du *transaction banking*, en augmentant la performance et la productivité de ses activités. Avec le nouveau *Payment & Transaction Banking Accelerator (P&T BAX)*, Société Générale réitère l'expérience réussie des quatre éditions du *Global Markets Incubator* qui ont permis à des start-up d'émerger et se développer en partenariat avec Société Générale.

Le programme P&T BAX est une occasion unique pour les entrepreneurs de transformer des idées innovantes en solutions prêtes à être commercialisées et d'accroître leur visibilité auprès des acteurs du secteur. Les solutions proposées peuvent concerner la *data*, les interfaces de communication client, la RSE, la lutte contre la fraude,

entre autres thématiques. Les start-up sélectionnées bénéficieront de l'expertise de Société Générale, avec la possibilité de tester leurs solutions et services face à des clients en situation réelle.

« Dans un environnement en constante évolution, les métiers *payment & transaction banking* de Société Générale accélèrent leur transformation numérique grâce à leur capacité à collaborer avec des start-up. En combinant nos expertises et nos cultures respectives, nous accompagnons résolument nos clients dans le monde de demain », commente Alexandre Maymat, Directeur *Global Transaction & Payment Services* de Société Générale.

« Être innovant et pionnier fait partie de l'ADN de Société Générale. Avec l'accélérateur *Payment & Transaction Banking*, nous marquons notre engagement à l'écosystème des start-up et soutenons la transformation des activités de *transaction banking* », ajoute Claire Calmejane, Directrice de l'innovation du groupe Société Générale.

2.5.2 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING POURSUIT SON ENGAGEMENT RESPONSABLE EN PROPOSANT UN NOUVEAU FONDS D'INVESTISSEMENT À IMPACT POSITIF DÉDIÉ AU CLIMAT

Face à des défis environnementaux et sociétaux croissants, nos clients souhaitent donner plus de sens à leurs investissements. Pour répondre à ce besoin, en ligne avec les engagements du Groupe, Société Générale Private Banking présente un nouveau fonds dédié au climat : « Moorea Fund – Sustainable Climate Action ».

Né de la synergie entre les deux sociétés de gestion de la Banque Privée – Société Générale *Private Wealth Management* et SG 29 Haussmann – ce fond s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD). Défi majeur de notre société, le changement climatique est au cœur de toutes les préoccupations ; à travers le monde, les entreprises, les gouvernements et les citoyens se mobilisent pour y faire face.

Grâce à cette prise de conscience globale, les leviers pour un changement de trajectoire climatique ont été clairement identifiés : l'évolution de la réglementation, de la demande et de nos économies. Les entreprises au cœur de ce changement s'engagent ainsi peu à peu et créent de nouvelles opportunités d'investissements. Dans ce nouveau contexte de plus en plus favorable aux éco-secteurs et facilitant les initiatives environnementales, il nous semble essentiel de guider le client également vers des investissements à impacts.

À long terme, notre conviction est que les entreprises qui prennent en compte les préoccupations environnementales, sociales et qui maintiennent un haut niveau de gouvernance d'entreprise seront

susceptibles de constituer des investissements clés. Cette approche durable permet de saisir la dynamique des marchés actions et de l'associer au développement des éco-secteurs.

Notre détermination est de proposer un fonds qui vise une appréciation du capital à long terme et à générer un impact environnemental positif par le biais d'investissements dans des actions émises par des sociétés qui opèrent dans des éco-secteurs durables et développent des solutions qui contribuent activement à la transition environnementale. Les éco-activités durables comprennent, sans s'y limiter, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la mobilité verte, les bâtiments écologiques, l'eau et l'agriculture durables, l'économie circulaire.

En s'appuyant sur une philosophie d'investissement entamée il y a déjà plusieurs années, ce fond vise plus particulièrement à :

- investir dans des sociétés internationales à fort impact environnemental ;
- délivrer une intensité carbone significativement inférieure à 20% par rapport à l'indice MSCI World All Country (MSCI ACWI Index) ;
- offrir un portefeuille aligné sur le scénario de Paris – réchauffement maximal de la température terrestre de 1,5 à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

« Ce fonds est l'aboutissement d'un important travail de recherche fondamentale et quantitative. Il fournit à nos clients délégataires une solution performante qui concilie la protection de leur épargne et la poursuite des objectifs de développement durable. » commente Guillaume de Martel, Président Exécutif de SG 29 Haussmann.

« Nous avons la volonté de proposer une gamme complète de solutions et de stratégies, dédiée aux investissements durables et responsables et développée pour les investisseurs privés. Nous sommes en effet convaincus qu'une politique de responsabilité sociale d'entreprise solide est synonyme de performance financière durable » explique Alexandre Cegarra, CEO de SGPWM.

Pour assurer la consistance des actions proposées, les entreprises sélectionnées pour le « Moorea Fund : Sustainable Climate Action » répondent à la fois à des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) mais aussi des critères financiers exigeants. En plus d'un *business model* solide et établi, les entreprises doivent présenter des perspectives de croissance durables, un excellent bilan comptable et une capacité éprouvée à obtenir un rendement approprié sur ses fonds propres.

Enfin, ce fonds UCITS est doté d'un passeport européen répondant au niveau le plus élevé de la réglementation européenne sur la finance durable (SFDR⁽¹⁾ art. 9) et présente un profil de rendement/risque UCITS 6.

2.5.3 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : CONSEIL FINANCIER ET MLA POUR PROVENCE GRAND LARGE, LE TOUT PREMIER FINANCEMENT DE PROJET D'ÉOLIENNES OFFSHORE FLOTTANTES

Société Générale, en tant que conseil financier et arrangeur principal mandaté (MLA), a accompagné Provence Grand Large et ses sponsors – EDF Renouvelables et Enbridge Éolien France 2 SARL, filiale d'Enbridge Inc. et CPP Investments, dans le financement du tout premier projet pilote éolien flottant.

Provence Grand Large (PGL) a levé avec succès un montant de 300 millions d'euros auprès d'un syndicat de huit banques commerciales, dont Société Générale et la Banque européenne d'investissement.

Cette transaction constitue le tout premier financement à recours limité pour un projet d'éoliennes flottantes en construction, et représente une étape majeure dans le développement du secteur de l'éolien flottant qui promet une expansion rapide à l'échelle mondiale.

Nathalie Lemarcis, Co-Responsable conseil et financement de projets – Énergie chez Société Générale à Londres, a déclaré : « Nous considérons depuis longtemps l'éolien flottant comme une technologie clé pour encourager la croissance à grande échelle du déploiement de l'éolien en mer. Nous sommes fiers de la confiance que Provence Grand Large, EDF Renouvelables et Enbridge Éolien France 2 SARL, filiale d'Enbridge Inc. et CPP Investments, ont accordée à Société Générale pour structurer et délivrer le financement de cette transaction historique pour l'industrie ».

Provence Grand Large est un projet pilote d'éoliennes flottantes d'une capacité de 25 MW situé en mer Méditerranée à 17 kilomètres au large de Port-Saint-Louis-du-Rhône, près de Marseille. Il s'agira du premier projet utilisant la technologie de plateforme à ancrage tendu, avec des flotteurs conçus par SBM Offshore et IFP Énergies Nouvelles. Les turbines des trois éoliennes flottantes seront fournies par Siemens Gamesa.

Ce financement démontre l'implication de longue date de Société Générale dans l'éolien offshore flottant. La Banque a, depuis plusieurs années, reconnu son potentiel lié à sa capacité d'accéder à des zones d'eaux plus profondes ne convenant pas aux fondations fixes. Cette transaction confirme notre confiance dans cette technologie et la bancabilité de cette classe d'actifs. Nous sommes également heureux de figurer parmi les prêteurs (MLA) des facilités de crédit.

PGL est un parfait exemple de l'expertise de longue date de Société Générale et de ses succès⁽²⁾ en matière d'innovation dans les projets d'infrastructures énergétiques. La Banque bénéficie de solides capacités d'expertise en conseil et financement pour soutenir nos clients dans la transition énergétique dans tous les domaines liés à l'intégration des énergies renouvelables – notamment l'hydrogène, le stockage et les autres technologies émergentes.

2.5.4 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FACTORING LANCE UNE GAMME DE PRODUITS AUX CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE DES ENTREPRISES

Afin de répondre aux besoins des entreprises qui souhaitent développer des modèles de croissance plus responsables, Société Générale Factoring lance une gamme de produits répondant à des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Pour accompagner ses clients dans leur transition écologique, Société Générale Factoring, filiale du Groupe spécialisée dans les solutions d'affacturage pour les entreprises, lance deux nouvelles catégories d'offres aux critères ESG applicables à ses produits phares au service des trésoriers d'entreprise. Cela concerne le financement de factures, la

supply chain finance (financement de la chaîne d'approvisionnement) et le *forfaiting* (escompte d'effets de commerce).

« Avec ces nouvelles offres, Société Générale Factoring participe à l'engagement du groupe Société Générale d'accompagner la transition de ses clients entreprises vers des modèles de développement plus écologiques et plus inclusifs. Elles poursuivent le travail effectué au quotidien par nos équipes aux côtés des trésoriers », déclare Aurélien Viry, Directeur général de Société Générale Factoring.

(1) SFDR : SGPWM (en tant que gérant financier par délégation des mandats) est soumis au nouveau règlement européen « SFDR » (Sustainable Finance Disclosure Regulation) adopté le 27 novembre 2019 par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne et mis en œuvre depuis mars 2021. Ce règlement a pour objectif d'harmoniser, au niveau européen, la prise en compte et la communication par les gérants de portefeuilles des critères extra-financiers dans le but d'une plus grande transparence vis-à-vis de leurs clients. Les critères extra-financiers permettent d'apprécier l'action des agents économiques sur les enjeux de développement durable et sont regroupés sous les trois piliers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

(2) N° 1 mondial en conseil financier pour le financement de projets, n° 3 mondial en arrangeur principal mandaté (MLA) pour le financement de projets (source IJGlobal Exercice 2021). Société Générale a été nommée « Banque de l'année 2021 en matière de développement durable » par l'IFR, « Banque de l'année en Europe » par PFI pour 2021, « Conseiller financier de l'année en Europe et en Afrique » et « MLA de l'année » par IJGlobal pour 2021.

Financements environnementaux ou sociaux

Cette première catégorie concerne des financements ayant des impacts positifs d'un point de vue environnemental ou social.

Les financements environnementaux⁽¹⁾ doivent concerner des actifs sous-jacents dans une liste de catégories éligibles, telles que les énergies renouvelables, la gestion des déchets, le transport propre, l'hydrogène ou encore la gestion durable de l'eau et des eaux usées.

Les financements sociaux éligibles⁽¹⁾ relèvent du financement de factures d'entreprises et d'associations à vocation sociale et solidaire, d'éducation et de formation, ou de logements sociaux. Sont notamment concernés les secteurs de la santé, en particulier les hôpitaux, l'assurance maladie, les travailleurs ou les enfants en situation de handicap.

Financements liés à la performance RSE⁽²⁾ des clients (*sustainability linked*)

La solution *sustainability linked* répond aux besoins des entreprises qui souhaitent améliorer leur impact environnemental et social. Elle récompense l'atteinte d'objectifs RSE définis par les clients. Cette approche encourage la transition des entreprises et de leurs fournisseurs vers des modèles de croissance plus durable. Elle est particulièrement adaptée pour les programmes de *supply chain finance* de grandes entreprises qui ont de nombreux fournisseurs, comme la grande distribution ou les constructeurs industriels.

Société Générale Factoring démontre une fois de plus sa capacité à développer des offres expertes et innovantes pour accompagner tous ses clients vers une croissance durable et responsable.

2.5.5 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES ÉLARGIT SON OFFRE DE SERVICES TITRES AUX FONDS INVESTISSANT SUR LES ACTIFS NUMÉRIQUES

Société Générale Securities Services (SGSS) propose de nouvelles prestations aux sociétés de gestion souhaitant développer des gammes de fonds professionnels innovants basés sur les crypto-monnaies. De plus en plus d'investisseurs souhaitent intégrer les crypto-monnaies dans leurs portefeuilles. Les sociétés de gestion cherchent donc à développer de nouvelles gammes de solutions investies principalement dans les actifs numériques. Pour répondre à ces besoins spécifiques, SGSS propose désormais aux asset managers d'assurer le rôle de dépositaire de fonds, valorisateur et gestionnaire du passif. Les services offerts par SGSS permettent aux sociétés de gestion, de façon simple et adaptée d'enrichir leur offre dans le cadre régulé européen.

Financiers (AMF) en France et labellisée « Finance Innovation », ouvre une gamme de fonds professionnels spécialisés de droit français, gérés activement et investis en crypto-monnaies. Les deux premiers produits de la gamme en euros sont basés sur le Bitcoin, Ether et les produits dérivés. « En associant le savoir-faire de SGSS en matière d'innovation et les compétences techniques d'Arquant Capital, nous étoffons notre capacité à répondre aux besoins de diversification des *asset managers* », déclare David Abitbol, Directeur de Société Générale Securities Services. « Cette solution apporte à Arquant Capital une structuration innovante qui nous permet de faire évoluer notre offre rapidement et nous concentrer sur la création de valeur pour nos clients », ajoute Eron Angele, CEO d'Arquant Capital. Le groupe Société Générale est déjà un expert reconnu des « *crypto assets* » avec sa filiale Société Générale - Forge. Il continue ainsi de développer ses services en matière d'actifs numériques afin de répondre aux besoins de ses clients.

Une avance sur le marché

Le nouveau service proposé par SGSS vient d'être adopté par Arquant Capital SAS. La société de gestion, agréée par l'Autorité des Marchés

2.5.6 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PROPOSE DÉSORMAIS « BOOST », SA PLATEFORME DE SERVICES EXTRA-BANCAIRES, À TOUS SES CLIENTS ÂGÉS DE 16 À 24 ANS

Dès novembre, Société Générale proposera « Boost », sa plateforme de services extra-bancaires dédiée aux jeunes, à l'ensemble de ses clients âgés de 16 à 24 ans. Après avoir été la première banque à lancer une telle plateforme en 2019, Société Générale sera la première banque en France à ouvrir gratuitement ce service à tous ses jeunes clients.

« Boost » réunit sur une plateforme digitale des services relatifs au développement des compétences, à la prise d'indépendance, ou encore à l'entrée dans la vie active. Plus que jamais, les jeunes doivent faire face à de nombreux défis pendant et après leur cursus scolaire. Afin d'accompagner davantage les jeunes clients dans ces moments de vie cruciaux, Société Générale élargit son offre « Boost », développée il y a trois ans en partenariat avec la start-up Wizbii.

Avec « Boost », les jeunes clients de la Banque pourront profiter de sept services gratuits, mis en place par des startups reconnues ayant à cœur de répondre aux besoins des jeunes :

- Wizbii Jobs : des offres d'emplois dédiées aux étudiants et jeunes diplômés (stage, alternance, emploi) ;
- Wizbii Blog : des conseils carrière et la vie étudiante des 18-30 ans via un blog ;
- Wizbii Money : l'accès simplifié aux aides financières étudiantes ;
- Wizbii Drive : un entraînement au code de la route ;
- Studapart : une plateforme de locations simplifiée et dédiée aux étudiants ;
- Benevolt : des annonces de missions de bénévolat proposées par les associations partenaires ;
- Société Générale Events : référencement des événements de recrutement organisés par Société Générale, dans le cadre de 1 Jeune 1 Solution notamment.

(1) Les projets environnementaux et sociaux éligibles répondent à des critères basés sur les normes internes de Société Générale.

(2) RSE : responsabilité sociale des entreprises.

Cette année, Société Générale lance également « Boost Privilège » donnant accès à des services supplémentaires. « Boost Privilège » est offert pendant six mois aux jeunes qui souscrivent à un produit éligible⁽¹⁾. « Boost Privilège » est également accessible moyennant une cotisation de 2 euros par mois. Ces services représentent une valeur totale de plus de 200 euros par mois :

- Skilleos : des cours en ligne (linguistiques, loisirs, professionnels, soutien scolaire) ;
- FizzUp : une salle de fitness en ligne, avec une option de *coaching* sport et nutrition ;
- Avenria : un compagnon pour l'orientation et l'insertion des jeunes ;
- My CV Factory : des modèles de CV modifiables, pour tous les secteurs d'activité ;
- Global Exams : des tests pour préparer des certifications en langue (TOEIC, TOEFL...) ;
- Orthodidacte : des outils pour améliorer son niveau d'orthographe.

Enfin, les jeunes clients de la Banque Française Mutualiste détenteurs de « Boost Privilège » auront aussi accès gratuitement pendant six mois à :

- Papernest : une plateforme en ligne pour transférer ses contrats (énergie, assurances...) ;
- Cautioneo : deux mois de cotisations offerts pour la caution locative ;
- Nextory : une application de lecture en ligne ;
- Skilleos Bien-être : des cours en ligne (développement personnel, environnement...) ;
- Jobmaker : un accompagnement de carrière ;
- Wizbii EdFi : des conseils sur la gestion de budget.

« Forts de la satisfaction que la plateforme « Boost » offre à nos clients depuis trois ans, nous l'étendons désormais à tous nos clients de 16 à 24 ans. Plus que jamais Société Générale est au côté des jeunes dans la construction de leur avenir », explique Christophe Baniol, Directeur du Marché des Particuliers de Société Générale.

2.5.7 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE LANCE AVEC REEZOCAR UNE PLATEFORME POUR TROUVER, FINANCER ET ASSURER SON VÉHICULE

Deux ans après l'acquisition de Reezocar, Société Générale en partenariat avec la start-up lance une plateforme dédiée à l'automobile qui offre le plus large choix de véhicules, de modes de financement et d'assurances.

Cette plateforme digitale, accessible directement depuis le site ou l'appli Société Générale⁽²⁾, permet au client de :

- disposer d'un catalogue de véhicules neufs ou d'occasion. Ces véhicules sont systématiquement contrôlés, révisés et garantis ;
- comparer les solutions de financement depuis les simulateurs en ligne et/ou par l'intermédiaire de son conseiller Reezocar à distance ;
- choisir une offre de financement : LOA, LLD ou crédit ;
- disposer de services liés à l'usage du véhicule (immatriculation, livraison à domicile, etc.) ;
- acheter/louer et assurer le véhicule par l'intermédiaire de son conseiller Reezocar à distance.

Ainsi, sur un seul site et en quelques clics, l'acheteur peut se renseigner, chercher, choisir, financer et assurer son véhicule.

La plateforme est accessible aux clients Particuliers et sera ouverte à partir de décembre à la clientèle des Professionnels.

« Cette plateforme rassemble, au sein d'un même espace digital, toutes les expertises du groupe Société Générale dans le domaine de la mobilité en termes d'approvisionnement en véhicules de qualité, de financement automobile, d'assurance et de services associés, à travers une solution simple et efficace » explique Ambroise Pascal, Directeur du marché Particuliers et Professionnels de la Banque de détail en France.

Pour Laurent Potel, CEO de Reezocar, « C'est une étape importante pour la croissance de Reezocar au sein du groupe Société Générale. Ce service correspond pleinement à la mission de Reezocar depuis sa création : un accompagnement fluide sur l'intégralité du parcours d'achat du véhicule et la volonté d'offrir la meilleure expérience client du marché ».

(1) 1^{er} compte bancaire, Sobrio, Option Internationale, Prêt Etudiant, MRHE.

(2) La plateforme sera accessible depuis l'application Société Générale à partir de novembre.

2.5.8 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FACTORING COMPLÈTE SA GAMME DE PRODUITS AUX CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE POUR LES ENTREPRISES ET ASSOCIATION

Société Générale Factoring poursuit l'accompagnement de ses clients dans leur transition durable en élargissant son offre ESG aux PME/ETI⁽¹⁾ et associations.

Après le lancement réussi de ses offres destinées aux grandes entreprises, Société Générale Factoring, la filiale du groupe Société Générale spécialisée dans l'affacturage, propose désormais pour les PME/ETI et associations en France, de nouvelles solutions de conseil et de financements répondant à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), en collaboration avec des partenaires de référence. L'affacturage environnemental et social Cette solution permet de financer des créances dont l'objet est lié :

- soit au développement durable environnemental (amélioration de l'efficacité énergétique, énergies renouvelables, transport bas carbone, traitement/recyclage des déchets et eaux, etc.) ;
- soit à des enjeux sociaux (financement des entreprises et associations à vocation sociale et solidaire, financement de l'éducation et de la formation, de logements sociaux, etc.).

Les clients éligibles bénéficieront d'une réduction sur la commission de financement, pour encourager la transition ESG de leur activité.

L'affacturage à impact positif, en partenariat avec EcoVadis⁽²⁾. La solution s'adresse aux entreprises et associations disposant d'une note EcoVadis.

Celle-ci leur permet de piloter leurs actions pour améliorer leur impact environnemental et social. Le client bénéficie d'une réduction sur sa commission de financement s'il atteint les objectifs fixés à la mise en place du contrat, en lien avec la note EcoVadis.

« Société Générale Factoring participe pleinement à l'engagement du groupe Société Générale d'accompagner ses clients et accélérer leur transition vers des modèles de développement plus écologiques et plus inclusifs. Ces nouvelles offres ESG viennent compléter notre dispositif de solutions déjà offertes pour les grands *corporates*, en réponse à l'intérêt croissant de nos clients, » déclare Aurélien Viry, Directeur général de Société Générale Factoring.

Ces déclinaisons sont applicables aux principales offres d'affacturage existantes de Société Générale Factoring.

Dans la lignée des solutions ESG de Société Générale et Crédit du Nord, le Groupe complète ainsi son dispositif d'accompagnement de ses clients entreprises afin de développer un modèle de croissance plus responsable et plus durable.

(1) PME : petites et moyennes entreprises. ETI : entreprises de taille intermédiaire.

(2) EcoVadis gère une plate-forme mondiale d'évaluation et de mutualisation des performances de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) utilisée par plus de 100 000 entreprises de toutes tailles dans 160 pays pour favoriser la résilience, la croissance durable et l'impact positif dans le monde entier.

2.6 ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

(En Md EUR)	31.12.2022	31.12.2021
Caisse et banques centrales	207 013	179 969
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	329 437	342 714
Instruments dérivés de couverture	32 850	13 239
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	37 463	43 450
Titres au coût amorti	21 430	19 371
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	66 903	55 972
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	506 529	497 164
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(2 262)	131
Placements des activités d'assurance	158 415	178 898
Actifs d'impôts	4 696	4 812
Autres actifs	85 072	92 898
Actifs non courants destinés à être cédés	1 081	27
Participation aux bénéfices différée	1 175	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	146	95
Immobilisations corporelles et incorporelles	33 089	31 968
Écarts d'acquisition	3 781	3 741
TOTAL	1 486 818	1 464 449

PASSIF

(En Md EUR)	31.12.2022	31.12.2021
Banques centrales	8 361	5 152
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	300 618	307 563
Instruments dérivés de couverture	46 164	10 425
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	133 176	135 324
Dettes envers la clientèle	132 988	139 177
Dettes représentées par un titre	530 764	509 133
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(9 659)	2 832
Passifs d'impôts	1 638	1 577
Autres passifs	107 553	106 305
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	220	1
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	141 688	155 288
Provisions	4 579	4 850
Dettes subordonnées	15 946	15 959
Capitaux propres part du Groupe	66 451	65 067
Participations ne donnant pas le contrôle	6 331	5 796
TOTAL	1 486 818	1 464 449

2.6.1 PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les principales variations du périmètre de consolidation retenues au 31 décembre 2022 par rapport au périmètre du 31 décembre 2021 sont les suivantes :

- **Cession de Rosbank et des filiales d'assurance en Russie** : Société Générale a annoncé le 18 mai 2022 la finalisation de la cession du groupe Rosbank ainsi que de ses filiales d'assurance en Russie à Interros Capital. Les conséquences financières entraînées par cette cession sont les suivantes :
 - une réduction du total bilan du Groupe de 16 milliards d'euros incluant principalement une baisse des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti pour 10 milliards d'euros et une baisse des dettes envers la clientèle pour 13 milliards d'euros,

- une moins-value de cession, enregistrée en gains ou pertes nets sur autres actifs dans le résultat de l'année 2022, pour un montant avant impôts de -3,3 milliards d'euros. Cette moins-value inclut le recyclage en résultat des écarts de conversion pour un montant de -0,5 milliard d'euros, montant cumulé au 18 mai après une augmentation de 0,5 milliard d'euros consécutive à l'appréciation du rouble entre le 1^{er} janvier 2022 et la date de cession.

2.6.2 VARIATIONS SUR LES POSTES SIGNIFICATIFS DU BILAN CONSOLIDÉ

Le poste **Caisse et banques centrales** à l'actif et au passif augmente respectivement de 27 milliards d'euros (+15,0%) et +3,2 milliards d'euros (+61,5%) par rapport au 31 décembre 2021. A l'actif, cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de l'en-cours auprès de la Banque de France.

Les **actifs financiers à la juste valeur par résultat** baissent de 13,3 milliards d'euros (-3,9%) par rapport au 31 décembre 2021. Cette évolution résulte d'une baisse des actions et titres assimilés pour -34,5 milliards d'euros expliquée principalement par un choc énergétique majeur, une inflation au plus haut depuis 40 ans, un resserrement des politiques monétaires de la FED et de la BCE et l'enlisement de la guerre en Ukraine, d'une baisse des instruments financiers dérivés pour -24,4 milliards d'euros due surtout à une baisse des instruments de taux d'intérêts pour -22,4 milliards d'euros. La tendance à la baisse est compensée par une hausse des pensions livrées et des obligations respectivement pour +41,5 milliards d'euros et +3,5 milliards d'euros.

Les **passifs financiers à la juste valeur par résultat** baissent de 7,0 milliards d'euros (-2,3%) par rapport au 31 décembre 2021. Cette évolution résulte principalement de la baisse des instruments financiers dérivés de trading pour -34,5 milliards d'euros portée essentiellement par la baisse des instruments de taux d'intérêts -28,0 milliards d'euros, la baisse des instruments sur les actions et indices pour -12,6 milliards d'euros et limitée par la hausse des instruments de change +6,0 milliards d'euros ; la diminution des passifs financiers à la juste valeur par résultat est compensée en partie par la hausse de +17,9 milliards d'euros des emprunts livrés et la hausse de juste valeur sur les titres empruntés +5,3 milliards d'euros.

Les **instruments dérivés de couverture** augmentent de +19,7 milliards d'euros à l'actif (+149,2%) et de +35,8 milliards d'euros au passif (+344,2%) par rapport au 31 décembre 2021. Cette variation est liée à la hausse des instruments de couverture de juste valeur et principalement des swaps de taux d'intérêts.

Les **prêts sur les établissements de crédit** augmentent de +10,9 milliards d'euros (+19,5%) par rapport au 31 décembre 2021. Cette variation est liée principalement à la hausse des comptes ordinaires et l'augmentation des titres reçus en pension livrée.

Les **prêts et créances sur la clientèle**, enregistrés au coût amorti, augmentent de +9,3 milliards d'euros (+1,9%) expliqués principalement par la croissance des crédits à l'équipement pour +4,1 milliards d'euros, des crédits à la clientèle financière pour +3,4 milliards d'euros, des crédits de trésorerie pour +1,8 milliards d'euros, à laquelle s'ajoute la hausse des comptes ordinaires débiteurs pour +2,2 milliards d'euros, compensée par la baisse des créances commerciales pour -2,4 milliards d'euros.

Les **dettes envers la clientèle** augmentent de 21,7 milliards d'euros (+4,3%) par rapport au 31 décembre 2021, du fait d'une hausse des dépôts clientèles à terme pour +30,8 milliards d'euros. Cette augmentation est essentiellement liée à la hausse des taux des dépôts à terme compensée par la baisse des dépôts clientèles à vue pour -12,2 milliards d'euros en partie lié à la cession de Rosbank en 2022.

Les **dettes envers les établissements de crédit** diminuent de 6,2 milliards d'euros (-4,5%) par rapport au 31 décembre 2021. Cette baisse est expliquée par la réévaluation des éléments couverts de -2,0 milliards d'euros, la diminution des dettes à vue de -3,1 milliards d'euros, ainsi qu'à la baisse des emprunts et comptes à terme pour -1,6 milliards d'euros.

Les **placements des activités d'assurance** à l'actif diminuent de -20,5 milliards d'euros (-11,5%) par rapport au 31 décembre 2021. Cette variation s'explique par la baisse des titres de dette à la juste valeur par capitaux propres pour -14,8 milliards d'euros et à la baisse des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat pour -4,6 milliards d'euros.

Les **passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance** diminuent de -13,6 milliards d'euros (-8,8%) par rapport au 31 décembre 2021, du fait de la baisse des provisions techniques des compagnies d'assurances.

Les **autres actifs** baissent de -7,8 milliards d'euros (-8,4%) par rapport au 31 décembre 2021 du fait principalement de la baisse des dépôts de garantie versés pour -8,7 milliards d'euros.

Les **capitaux propres part du Groupe** s'élèvent à 66,5 milliards d'euros au 31 décembre 2022 contre 65,1 milliards d'euros au 31 décembre 2021. Cette évolution résulte principalement des éléments suivants :

- résultat part du Groupe 2022 : 2,0 milliards d'euros ;
- distribution de dividendes : - 1,4 milliards d'euros ;
- gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : +0,6 milliard d'euros.

Après intégration des participations ne donnant pas le contrôle (6,3 milliards d'euros), les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 72,8 milliards d'euros au 31 décembre 2022.

2.7 POLITIQUE FINANCIÈRE

L'objectif de la politique financière du Groupe est d'optimiser l'utilisation des fonds propres pour maximiser le rendement à court et long terme pour l'actionnaire, tout en maintenant un niveau des ratios de capital (ratios Common Equity Tier 1, Tier 1 et Ratio Global) cohérent avec le statut boursier du titre et le rating cible du Groupe. Le

Groupe a lancé un effort important d'adaptation depuis 2010, tant par l'accent mis au renforcement des fonds propres qu'à une gestion stricte des ressources rares (capital et liquidité) et au pilotage rapproché des risques afin d'appliquer les évolutions réglementaires liées au déploiement des nouvelles réglementations « Bâle 3 ».

2.7.1 CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres part du Groupe s'élevaient à 66,5 milliards d'euros, l'actif net par action à 70,50 euros et l'actif net tangible par action à 62,34 euros selon la méthodologie présentée dans le chapitre 2 du présent Document d'enregistrement universel, en page 45. Les capitaux propres comptables incluent 10,0 milliards d'euros de titres super-subordonnés.

Au 31 décembre 2022, Société Générale détient au total (de manière directe et indirecte) 48,7 millions d'actions Société Générale, soit 5,73% du capital (hors actions détenues dans le cadre des activités de trading).

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en œuvre le 22 août 2011 avec un prestataire de services d'investissement externe, Société Générale a acquis, en 2022, 734 806 actions pour une valeur de 19,7 millions d'euros et a cédé 768 306 actions pour une valeur de 20,8 millions d'euros. Le contrat de liquidité conclu avec ce prestataire de services d'investissement externe a par ailleurs été temporairement suspendu pendant toute la période de rachat d'actions du 08 août au 31 décembre 2022.

Les informations relatives au capital et à l'actionariat du Groupe sont disponibles dans le chapitre 7 du présent Document d'enregistrement universel, respectivement page 637 et suivantes.

2.7.2 RATIOS DE SOLVABILITÉ

Dans le cadre de la gestion de ses fonds propres, le Groupe veille à ce que son niveau de solvabilité soit toujours compatible avec ses objectifs stratégiques et ses obligations réglementaires.

Le Groupe est par ailleurs attentif à ce que son ratio global de solvabilité (*Common Equity Tier 1* + titres hybrides reconnus en *Additional Tier 1* et *Tier 2*) offre un coussin de sécurité suffisant aux prêteurs seniors *unsecured*.

Le ratio *Common Equity Tier 1* phasé s'établit au 31 décembre 2022 à 13,5%⁽¹⁾ ; il était de 13,7% au 31 décembre 2021.

Le ratio de levier, selon les règles CRR2 applicables depuis juin 2021 s'élève à 4,4% au 31 décembre 2022.

Le ratio *Tier 1* est de 16,3%⁽²⁾ et le ratio global de solvabilité s'établit à 19,3%⁽²⁾ à fin 2022, au-dessus des exigences réglementaires.

Le ratio TLAC (*Total Loss-Absorbing Capacity*) sur les RWA s'établit à 33,7%⁽²⁾, en utilisant l'option des dettes senior préférées dans la limite de 2,5% des expositions pondérées et sur l'exposition levier à 9,02%, à fin 2022. Au 31 décembre 2022, le Groupe est aussi au-dessus de ses exigences MREL.

(1) Incluant un effet de +17 points de base au titre du phasage d'IFRS 9. Hors cet effet, le ratio CET1 est de 13,3%.

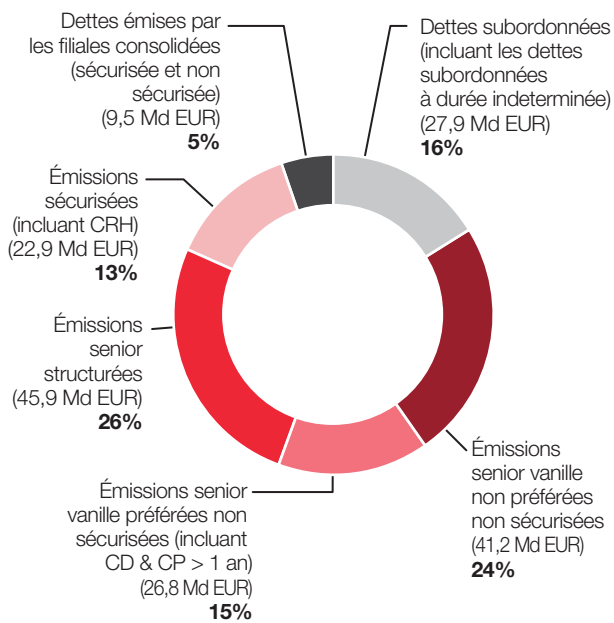
(2) Ratio phasé, incluant les effets des mesures transitoires Covid-19 prises par la BCE et prenant fin au 31 décembre 2022.

2.7.3 SITUATION D'ENDETTEMENT DU GROUPE

La politique d'endettement du Groupe repose sur deux principes :

- d'une part, maintenir une politique active de diversification des sources de refinancement du groupe Société Générale afin d'en garantir la stabilité ;
- d'autre part, adopter une structure de refinancement du Groupe telle que les maturités des actifs et des passifs soient cohérentes.

ENDETTEMENT LONG TERME DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2022 : 174,2 MD EUR*

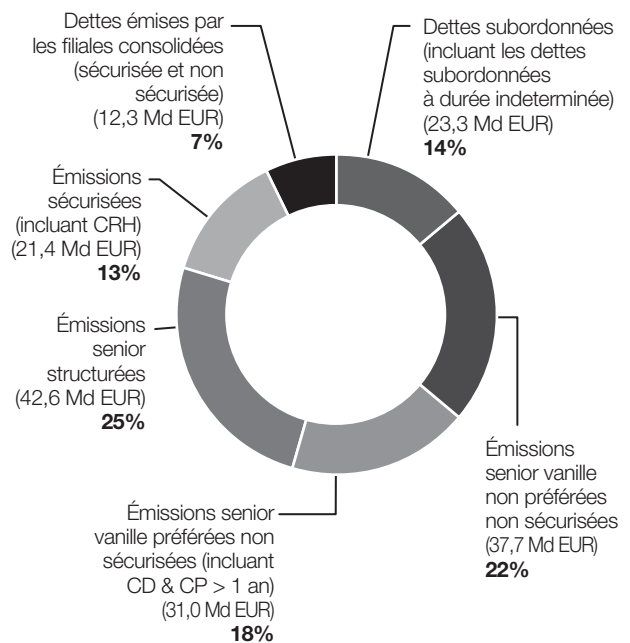


* L'endettement court et long terme du Groupe s'élevait à 220,3 milliards d'euros au 31 décembre 2022, dont : 12,5 milliards d'euros au titre des conduits (court terme), et 43,5 milliards d'euros au titre des émissions senior structurées de faible dénomination (moins de 100 000 euros), distribuées de façon prépondérante à de la clientèle de détail.

À ces ressources s'ajoutent :

- des financements au moyen de prêts-emprunts de titres ou de pensions livrées évalués à la juste valeur par résultat pour 154,5 milliards d'euros au 31 décembre 2022, contre 130,6 milliards d'euros au 31 décembre 2021 (cf. Note 3.1 des états financiers consolidés), qui ne sont pas repris dans ce graphique. La politique d'endettement du groupe Société Générale a pour but non seulement d'assurer le financement de la croissance des activités commerciales des métiers ainsi que le renouvellement de la dette arrivant à maturité, mais également de maintenir des échéanciers de milliards remboursements compatibles avec la capacité d'accès au marché du Groupe et sa croissance future ;
- des titrisations et autres émissions sécurisées (6,7 milliards d'euros à fin 2022 et 10,5 milliards d'euros à fin 2021).

ENDETTEMENT LONG TERME DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2021 : 168,4 MD EUR*



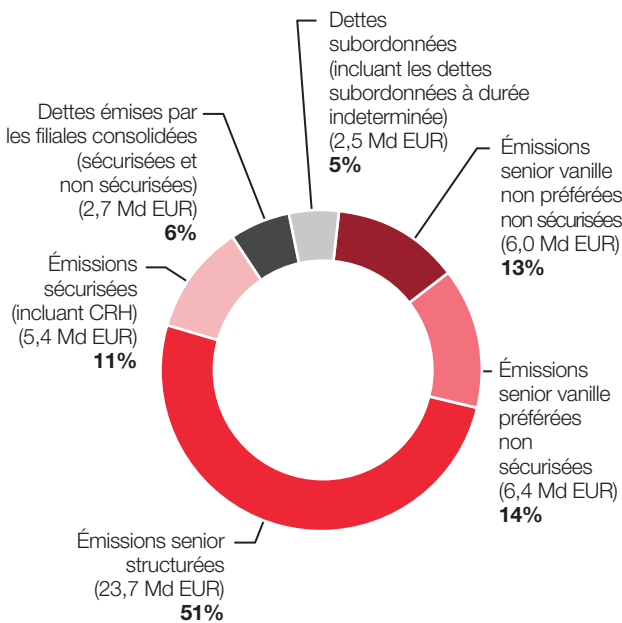
* L'endettement court et long terme du Groupe s'élevait à 212 milliards d'euros au 31 décembre 2021, dont : 12,1 milliards d'euros au titre des conduits (court terme), et 40,9 milliards d'euros au titre des émissions senior structurées de faible dénomination (moins de 100 000 euros), distribuées de façon prépondérante à de la clientèle de détail.

Ainsi, le plan de financement à long terme du Groupe, exécuté de manière progressive et coordonnée au cours de l'année suivant une politique d'émission non opportuniste, vise à maintenir une position de liquidité excédentaire sur le moyen-long terme.

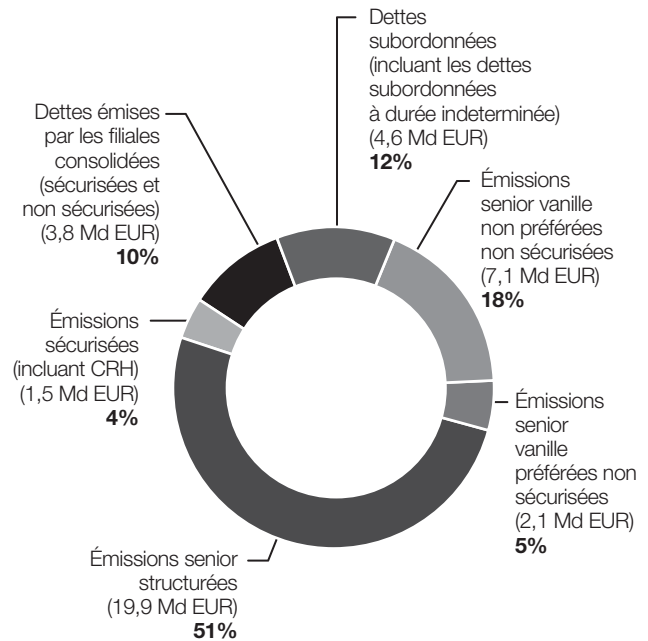
À fin 2022, la liquidité levée au titre du programme d'émissions à long terme 2022 s'élevait à 46,7 milliards d'euros en dette senior et subordonnée. Au niveau de la maison mère, 44,0 milliards d'euros avaient été levés au 31 décembre 2022.

Les sources de refinancement se répartissent entre 5,4 milliards d'euros d'émissions sécurisées, 23,7 milliards d'euros d'émissions senior structurées, 6,4 milliards d'euros d'émissions senior vanille préférées non sécurisées, 6,0 milliards d'euros d'émissions senior vanille non préférées non sécurisées, 2,4 milliards d'euros d'émissions subordonnées Tier 2 et 0,1 milliard d'euros d'émissions subordonnées à durée indéterminée *Additional Tier 1*. Au niveau des filiales, 2,7 milliards d'euros avaient été levés au 31 décembre 2022.

PROGRAMME DE FINANCEMENT 2022 : 46,8 MD EUR



PROGRAMME DE FINANCEMENT 2021 : 39,1 MD EUR



2.7.4 NOTATIONS LONG TERME, COURT TERME, NOTES DE CONTREPARTIE ET ÉVOLUTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Le tableau ci-après résume les notes de contreparties et les notations senior long terme et court terme de Société Générale au 31 décembre 2022 :

	FitchRatings	Moody's	R&I	Standard & Poor's
Note de contrepartie long terme/court terme	A (dcr)/F1	A1 (CR)/P-1 (CR)	n/a	A/A-1
Notation senior long terme préférée	A (Stable)	A1 (Stable)	A (Stable)	A (Stable)
Notation senior court terme	F1	P-1	n/a	A-1

2.8 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET CESSIONS EFFECTUÉS

Le Groupe a poursuivi une politique d'acquisitions et de cessions ciblées conforme à ses objectifs stratégiques et ses ambitions financières.

Métier	Description des investissements
Année 2022	
	Aucune acquisition finalisée en 2022.
Année 2021	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Acquisition de Fleetpool, leader des solutions de location de flotte de moins d'un an en Allemagne.
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Acquisition de la filiale spécialisée dans la LLD de Banco Sabadell (Bansabadell Renting) et mise en place d'un accord exclusif de distribution en marque blanche avec Banco Sabadell.
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Prise de participation de 17% par ALD dans la start-up Skipr, spécialiste du Mobility as a Service.
Année 2020	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Acquisition de Reezocar, plateforme française spécialisée dans la vente en ligne de voitures d'occasion auprès de particuliers.
Banque de détail en France	Acquisition de Shine, néobanque spécialisée sur les segments professionnels et PME.
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Acquisition de Socalfi, entité spécialisée dans le crédit à la consommation en Nouvelle-Calédonie.
Banque de détail en France	Acquisition par Franfinance d'ITL, spécialiste en France de la location d'équipements dans les secteurs de l'environnement, de l'industrie et de la santé.

Métier	Description des cessions
Année 2022	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Cession de la totalité de la participation du groupe Société Générale dans Rosbank et de la participation de Sogecap (81%) dans deux JV co-détenues avec Rosbank (Société Générale Strakhovanie LLC et Société Générale Strakhovanie Zhizni LLC).
Hors Pôles	Ouverture du capital (5%) de Treezor à Master Card en complément d'un partenariat industriel.
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Cession d'une participation minoritaire dans l'agence allemande d'évaluation de crédit Schufa.
Année 2021	
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Cession de Lyxor, spécialiste européen de la gestion d'actifs.
Année 2020	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Cession de SG Finans AS, société spécialisée dans le financement d'équipements et d'affacturage en Norvège, en Suède et au Danemark.
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Cession de Société Générale de Banque aux Antilles.
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Cession par ALD de l'intégralité de sa participation dans ALD Fortune (50%), en Chine.
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Cession des activités de conservation, de banque dépositaire et de compensation de dérivés opérées en Afrique du Sud.

2.9 ACQUISITIONS EN COURS ET CONTRATS IMPORTANTS

2.9.1 FINANCEMENT DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS

Les investissements en cours seront financés par les modes de financement habituels et récurrents du Groupe.

2.9.2 ACQUISITIONS ET CESSIONS EN COURS

Société Générale a annoncé le 6 janvier 2022 la signature par Société Générale et ALD de deux *Memorandums of Understanding* distincts prévoyant l'acquisition par ALD de 100% du capital de LeasePlan auprès d'un consortium mené par TDR Capital en vue de créer un acteur mondial de premier plan dans les solutions de mobilité. Cette annonce a été suivie de la signature d'un *Framework Agreement* liant pour les parties qui a été annoncé par le groupe le 22 avril 2022. La commission européenne a donné son aval pour procéder à l'acquisition de Leaseplan par ALD le 25 novembre 2022 (étant précisé que la commission européenne a conditionné son accord à la cession - en cours - de 6 filiales (3 entités ALD en Irlande, Portugal et Norvège et 3 filiales Leaseplan au Luxembourg, République Tchèque et Finlande). ALD a lancé son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription le 29 novembre 2022 qui a été finalisée avec succès le 16 décembre 2022.

La finalisation de cette acquisition est prévue pour le premier semestre 2023, sous réserve notamment de l'obtention des approbations réglementaires restantes et de la réalisation d'autres conditions suspensives usuelles.

Société Générale et AllianceBernstein, société leader de la gestion d'actifs et de la recherche, ont annoncé le 22 novembre 2022 leur intention de combiner leurs activités de recherche actions et d'exécution au sein d'une coentreprise, afin de former une franchise mondiale de premier plan dans ces activités. La coentreprise fournirait aux investisseurs des conseils en investissement, des perspectives sur

les marchés actions américains, européens et d'Asie-Pacifique ainsi qu'un accès inégalé à la liquidité et à une technologie de pointe en matière d'exécution. Société Générale prendrait une participation de 51% dans la coentreprise, avec une option lui permettant d'atteindre 100% après cinq ans⁽¹⁾. Cette annonce a été suivie de la signature d'un protocole d'acquisition début février 2023. La finalisation de cette opération devrait avoir lieu avant la fin de 2023.

Société Générale a annoncé le 30 septembre 2022 la signature d'une lettre d'intention en vue d'acquérir une participation majoritaire dans la société PayXpert, spécialisée dans les services de paiements. PayXpert propose aux commerçants et aux e-commerçants des solutions sécurisées permettant d'accepter les paiements de leurs clients en magasin ou à distance, quel que soit le moyen de paiement (cartes bancaires, applications mobiles, QR code, etc.).

Cette acquisition permettra à Société Générale de compléter son offre à destination des commerçants et e-commerçants, avec l'ambition d'être un acteur de référence dans le domaine de l'acceptation de paiement en Europe.

2.10 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS

La valeur brute totale des immobilisations corporelles du groupe Société Générale s'élève au 31 décembre 2022 à 47,2 milliards d'euros. Elle comprend la valeur des terrains et constructions pour 5,2 milliards d'euros, de droits d'utilisations pour 3,2 milliards d'euros, des actifs de location simple des sociétés de financement spécialisés pour 32,9 milliards d'euros, et des autres immobilisations corporelles pour 5,9 milliards d'euros.

La valeur nette des immobilisations corporelles d'exploitation, des immeubles de placement du groupe et du droit d'utilisation de la Société Générale s'élève à 30,2 milliards d'euros, soit seulement 2% du total de bilan consolidé au 31 décembre 2022.

De fait, de par la nature des activités de Société Générale, les propriétés immobilières et les équipements représentent peu à l'échelle du Groupe.

(1) Une option d'achat serait accordée à Société Générale pour l'achat des 49% appartenant à AllianceBernstein et réciproquement, une option de vente serait accordée à AllianceBernstein pour vendre ses 49% à Société Générale à compter du 5ème anniversaire de la date de clôture, et pour une période d'un mois chaque année suivante.

2.11 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun

2.12 DÉCLARATION RELATIVE AUX ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Depuis la fin du dernier exercice, il n'est survenu aucun autre changement significatif de la performance financière du Groupe que ceux décrits dans le présent Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 13 mars 2023.

2.13 INFORMATIONS RELATIVES AUX IMPLANTATIONS ET ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

L'article L.511-45 du code monétaire et financier modifié par l'ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014 impose aux établissements de crédit de publier des informations sur leurs implantations et leurs activités, incluses dans leur périmètre de consolidation, dans chaque Etat ou territoire.

Société Générale publie ci-dessous les informations relatives aux effectifs et informations financières par pays ou territoires.

La liste des implantations est publiée dans la Note 8.5 des notes annexes aux états financiers consolidés.

Pays	Effectifs*	PNB*	Résultat avant impôt sur bénéfices*	Impôts sur les bénéfices*	Impôts sur les bénéfices différés*	Autres taxes*	Subventions*
Afrique du Sud	-	0	(0)	(0)	-	-	-
Algérie	1 621	169	72	(19)	(1)	(7)	-
Allemagne	2 983	1 082	322	(124)	17	(2)	-
Australie	62	42	8	(4)	0	(1)	-
Autriche	83	26	5	(3)	(0)	(0)	-
Belarus	3	2	1	(0)	0	-	-
Belgique	358	123	58	(6)	(7)	(1)	-
Bénin	229	25	12	(1)	(3)	(1)	-
Bermudes ⁽¹⁾	-	1	1	-	-	-	-
Brésil	371	82	37	(7)	(8)	(14)	-
Bulgarie	38	6	4	(0)	0	-	-
Burkina Faso	284	60	27	(6)	(1)	(3)	-
Cameroun	657	138	50	(16)	1	(4)	-
Canada	64	36	9	(4)	0	(1)	-
Chili	37	5	0	-	0	(0)	-
Chine	269	76	29	(4)	4	(0)	-
Colombie	29	4	2	(1)	2	(0)	-
Congo	144	29	8	(2)	(0)	(1)	-
Corée du Sud	107	103	36	(20)	7	(3)	-
Côte d'Ivoire	1 403	315	145	(26)	(2)	(8)	-
Croatie	49	11	7	(1)	0	(0)	-
Curaçao ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-
Danemark	131	43	24	(4)	1	-	-
Émirats Arabes Unis	58	3	(13)	-	-	(0)	-
Espagne	683	367	229	(56)	(7)	(2)	-
Estonie	13	3	2	(1)	-	(0)	-
États-Unis d'Amérique	1 969	1 869	703	(11)	(116)	(7)	-
Finlande	123	55	38	(8)	1	-	-
France	55 977	13 537	(1 824)	11	(139)	(1 638)	-
Ghana	543	77	25	(13)	5	(0)	-
Gibraltar	-	5	1	-	(0)	(1)	-
Grèce	46	8	4	-	(1)	(0)	-
Guinée	302	78	24	(15)	4	(2)	-
Guinée Equatoriale	236	16	6	(2)	-	(1)	-
Hong-Kong	1 069	700	257	(30)	(0)	(1)	-
Hongrie	99	18	12	(2)	(0)	(0)	-
Îles Caïmans ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	-
Inde ⁽⁴⁾	10 616	42	66	(55)	(0)	(1)	-
Irlande	188	113	50	(10)	0	(0)	-

Pays	Effectifs*	PNB*	Résultat avant impôt sur bénéfices*	Impôts sur les bénéfices*	Impôts sur les bénéfices différés*	Autres taxes*	Subventions*
Italie	2 014	932	457	(76)	(33)	(3)	-
Japon	214	235	93	(30)	1	(2)	-
Jersey	-	18	5	(2)	0	-	-
Lettonie	21	4	2	(0)	-	-	-
Lituanie	13	5	4	(1)	(0)	(0)	-
Luxembourg	1 357	758	317	(34)	9	(29)	-
Madagascar	1 032	81	37	(8)	0	(5)	-
Malaisie	16	0	(3)	-	0	-	-
Maroc	3 667	527	195	(71)	(8)	(18)	-
Mauritanie	190	29	11	(1)	(3)	(2)	-
Mexique	128	30	20	(10)	(1)	(0)	-
Monaco	321	130	25	(11)	1	(0)	-
Norvège	66	17	4	-	(1)	-	-
Nouvelle-Calédonie	305	80	41	(12)	(1)	(0)	-
Pays-Bas	299	143	88	(13)	(11)	(0)	-
Perou	26	4	2	(1)	(0)	-	-
Pologne	497	101	49	(11)	1	(3)	-
Polynésie Française	262	52	26	(13)	(1)	(1)	-
Portugal	129	37	27	(5)	(2)	-	-
République Tchèque	7 887	1 625	910	(157)	(12)	(53)	-
Roumanie	9 003	713	361	(61)	(2)	(17)	-
Royaume-Uni	3 185	1 878	879	(219)	39	(12)	-
Russie, Fédération	115	393	114	(21)	(4)	(7)	-
Sénégal	920	112	39	(16)	(0)	(8)	-
Serbie	32	10	8	(2)	0	(0)	-
Singapour	216	161	66	(4)	(0)	(0)	-
Slovaquie	116	32	25	(4)	(1)	(0)	-
Slovénie	19	5	4	(1)	0	(0)	-
Suède	165	85	43	(9)	0	(0)	-
Suisse	550	264	59	(13)	0	(0)	-
Taiïwan	44	33	(6)	(1)	5	(2)	-
Tchad	212	29	4	(3)	0	(2)	-
Thaïlande	3	0	(0)	-	-	-	-
Togo	48	6	5	(0)	-	(0)	-
Tunisie	1 400	154	59	(27)	3	(5)	-
Turquie	105	103	98	(0)	(24)	(0)	-
Ukraine	45	4	1	(1)	(2)	-	-
TOTAL	115 466	28 059	4 507	(1 274)	(286)	(1 867)	-

* **Effectifs** : Effectifs en Equivalent Temps Plein (ETP) à la date de clôture. Les effectifs des entités mises en équivalence et des entités sorties sur l'année ne sont pas retenus.
PNB (en M EUR) : Contribution de l'implantation au Produit Net Bancaire consolidé en millions d'euros. Le PNB en contribution au résultat consolidé du Groupe s'entend avant élimination des charges et produits résultant d'opérations réciproques réalisées entre sociétés consolidées du Groupe. La quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence est enregistrée directement dans le résultat avant impôt, leur contribution au PNB consolidé est donc nulle*.

Résultat avant impôt sur les bénéfices (en M EUR) : Contribution de l'implantation au résultat avant impôt consolidé du Groupe, en millions d'euros, avant élimination des charges et produits résultant d'opérations réciproques réalisées entre sociétés consolidées du Groupe.

Impôts sur les bénéfices (en M EUR) : Tels que présentés dans les comptes consolidés en conformité avec les normes IFRS et en distinguant les impôts courants des impôts différés.

Autres taxes (en M EUR) : Les autres taxes comprennent entre autres les taxes sur les salaires, la C3S, la CET, la contribution au FRU et des taxes locales. Les données sont issues du reporting comptable consolidé et d'informations de gestion.

Subventions publiques reçues : Sommes accordées sans contrepartie ou revêtant un caractère non-remboursable, versées effectivement par une entité publique à titre ponctuel ou reconductible en vue de concourir à la réalisation d'une finalité précise.

(1) Le résultat de l'entité implantée dans les Bermudes est taxé en France.

(2) L'entité implantée à Curaçao a été liquidée en 2022.

(3) Le résultat de l'entité implantée aux îles Caïmans est taxé aux États-Unis.

(4) L'essentiel des effectifs présents en Inde est affecté à un centre de services partagés dont le produit de refacturation est enregistré en frais généraux et non en PNB.